Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 55 (1991) **Heft:** 219-220

Artikel: En passant par le glossaire des glossaires du moyen français

Autor: Buridant, Claude

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399883

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN PASSANT PAR LE GLOSSAIRE DES GLOSSAIRES DU MOYEN FRANÇAIS

LES GLOSSAIRES DES ÉDITIONS DE TEXTES DE MOYEN FRANÇAIS ET L'ÉLABORATION DU *DICTIONNAIRE DE MOYEN FRANÇAIS*: ESSAI D'ANALYSE CRITIQUE (*)

Dans une conférence tenue au Centre de Philologie Romane de Strasbourg le 2 mars 1989, consacrée à «La typologie des fautes dans les éditions de textes médiévaux et renaissants», Kurt Baldinger, dans la lignée des exposés faits à Strasbourg en 1985 et à Milan en 1988, énonçait «Les dix commandements du glossairiste», en illustrant son propos par l'exemple d'un glossaire mauvais (article publié depuis lors dans la ZrP, 104, 1988)⁽¹⁾, et en colligeant un ensemble de types de fautes dans les éditions de Rabelais, dont il est l'un des éminents spécialistes.

Ces dix commandements devraient sans doute être présents à l'esprit des éditeurs de tout texte médiéval, et auraient dû l'être en tout cas pour un certain nombre de glossaires servant de base à l'établissement du Glossaire des Glossaires du moyen français (2). Des glossaires grossièrement ou

^(*) Cet article reprend un exposé prononcé le 1er octobre 1990 à l'Institut National de la Langue française de Nancy, dans un séminaire faisant partie d'un stage de formation pour les rédacteurs du *Dictionnaire du moyen français*, organisé à l'initiative de Robert Martin. Je remercie vivement Robert Martin de m'avoir invité à animer ce séminaire. Mes remerciements s'adressent également à Georges Straka et à Gilles Roques, pour la relecture vigilante de mon tapuscrit et les amendements qu'ils m'ont suggérés.

^{(1) «}Lexikalisches zu Larivey's Esprits (1579)», pp. 265-289. Dans cet article, K. Baldinger se livre à une analyse critique serrée du glossaire de M.J. Freeman dans son édition des Esprits de Pierre de Larivey (Genève, Droz, 1987, TLF, 345). Ce glossaire étriqué et pauvre («knappe Glossar», p. 266; «ärmliche Glossar», p. 285) peut être considéré comme le modèle d'un mauvais glossaire («wird zu einem Musterbeispiel eines schlechten Glossars», p. 266). Et K. Baldinger propose une longue liste de corrections et d'amendements (pp. 266-285).

⁽²⁾ Glossaire des Glossaires du moyen français. Index lemmatisé des vocables contenus dans des glossaires d'éditions critiques, C.N.R.S., Institut National de la Langue française, URL 10, 1985.

mal établis soulèvent en effet d'épineuses difficultés de lemmatisation. C'est à de telles difficultés que j'ai été confronté dans la lemmatisation de deux glossaires d'éditions utilisés par le *Glossaire des Glossaires*, et tout particulièrement de celui du *Recueil des farces inédites du XVe siècle*, publié par G. Cohen (Mediaeval Academy of America, Cambridge, Massachussets, 1949), recueil factice imprimé, découvert à Rome en 1928, en même temps que le Recueil Trepperel, comprenant 53 pièces inconnues jusque-là pour la plupart, mais disparu depuis lors.

Le glossaire de G. Cohen pose ainsi des problèmes considérables dus à la médiocrité de l'édition, justement soulignée dans le compte rendu détaillé de Félix Lecoy (*Romania*, 71, 1950, pp. 513-540). Si je les rappelle ici, c'est que:

- 1) le cas posé par l'édition et le glossaire m'a paru exemplaire;
- 2) l'analyse de ce cas m'a incité à mener une étude systématique des mots lemmatisés enregistrés par le *GloGlo*, dans l'édition 1985, et à examiner les questions qui me sont apparues, dont certaines ont été évoquées par Robert Martin dans sa communication au *IV*^e Colloque International sur le moyen français: «Chartes et documents de l'abbaye de Saint Magloire: étude lexicologique», Rodopi, Amsterdam, 1985, pp. 87-118.

I. Les problèmes posés par l'édition G. Cohen et son glossaire

• Problème de datation

La date même du recueil, que G. Cohen situe vers la fin du XVe siècle, et plus précisément dans la décennie 1480-1492, est sujette à caution: sur les 53 pièces, G. Cohen n'a réussi à trouver des éléments de datation que pour une quinzaine, et ces éléments eux-mêmes ne reposent que sur des preuves vaines et fragiles (Lecoy, Romania, 71, 1950, p. 525). Passant au crible ces apparences de preuves, F. Lecoy estime que, dans l'ensemble, les textes du recueil «ne sont guère plus vieux que le premier tiers du XVIe siècle». D'autres recenseurs soulignent, comme F. Lecoy, le caractère hasardeux de la datation et de la localisation des pièces. Pour E. Droz, le travail de G. Cohen «est entaché d'erreurs par l'admission de deux postulats: 1° Les pièces datent du XVe siècle. 2° Elles sont en majeure partie d'origine parisienne» (Compte rendu dans la Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, 11, 1949, pp. 296-303). La localisation ne repose pas sur l'étude des textes et l'étude des éléments de langue qui pourraient permettre cette localisation est nettement insuffisante, comme le prouve E. Droz par quelques exemples. La datation n'est guère plus fiable: plusieurs pièces analysées succinctement par E. Droz sont franchement du XVI^e siècle, dont la pièce IV (1530 environ), et la pièce I, sottie rattachée au thème des «Esbahis», dont la rédaction imprimée dans le recueil n'est pas antérieure à 1536. Et E. Droz conclut *in fine* qu'il s'agit là d'un recueil de pièces datant en presque totalité du XVI^e siècle (p. 303).

Pour H. Lewicka, ajoutant au compte rendu des «Notes sur quelques pièces du Recueil de farces inédites du XVe siècle» (Romania, 76, pp. 342-373), «l'impression générale qui se dégage du recueil est que l'on a affaire à des pièces tardives, à des remaniements ou des rajeunissements de pièces plus anciennes: en témoigne l'exemple de la farce de Martin de Cambray, dont la rédaction n'est qu'un remaniement et ne remonte pas au-delà du XVIe siècle (p. 345); celui de la farce du Pâté, qui donne l'impression d'une pièce tardive (p. 399); la Farce d'une femme à qui son voisin baille un clistoire est sans doute un texte «adapté par un éditeur parisien» (p. 371); le texte déformé de la farce de Mince de Quaire a tout l'air d'un «retapage» (p. 368); les textes ont été systématiquement modernisés (pp. 355 et 372). Quant au vocabulaire, H. Lewicka relève bien plutôt son origine normande que son origine parisienne dans un certain nombre de pièces.

Au total donc, les critiques convergent pour faire de ce Recueil de farces un ensemble de farces se rattachant bien plus au XVI^e qu'au XV^e siècle. Un tel ouvrage remet donc en question la périodisation retenue pour l'élaboration du Dictionnaire de moyen français à partir du Glossaire des Glossaires.

Comme l'a conclu Robert Martin dans une lettre répondant à mes interrogations sur cette question de datation:

- il sera sans doute impossible, dans des cas de ce type, de faire le départ de manière sûre entre les textes du XV^e et ceux du XVI^e siècle;
- la farce est appelée à tenir dans le corpus une place un peu particulière, conduisant, de ci de là, à dépasser 1500 en rejetant seulement les textes dont il est à peu près sûr qu'ils sont tardifs.

Remarquons que ce n'est pas le seul problème de datation qui se pose dans le *GloGlo*: si le *Recueil de farces* de G. Cohen pose un problème de *terminus ad quem*, celui de l'*Erec* en prose édité par C.E. Pickford pose, à l'autre extrémité, celui de *terminus a quo*: la composition de ce roman, tiré de l'énorme compilation arthurienne du manuscrit B.N. français 112, est datée par C.E. Pickford de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle. Les comptes rendus consacrés à l'édition admettent

cette date charnière, A. Foulet relevant pour sa part: «This preposterous tale... dates from the end of the thirteenth century (some parts may belong to a later date)» (Romance Philology, XV, 1961-1962, p. 104).

• Problèmes de lemmatisation

G. Cohen a réalisé son édition à partir d'une copie imprimée recélant elle-même manifestement des leçons erronées ou des coquilles qu'on peut parfois redresser, mais qu'il est bien difficile de rétablir dans de nombreux cas: d'où de multiples fautes rendant suspects un certain nombre de mots enregistrés dans le glossaire, intitulé *Glossaire des mots rares et difficiles*.

Mais il y a plus: la transcription de Cohen est souvent négligée, son glossaire ne l'est pas moins et comporte des bévues importantes. Dans son compte rendu, F. Lecoy ne propose pas moins de 11 pages de rectifications qui touchent aussi bien le texte que le glossaire en corrigeant, entre autres, des absurdités de taille. Les comptes rendus d'E. Droz, d'H. Lewicka, d'U.T. Holmes (*Speculum*, 24, 1949, pp. 563-566) apportent également au glossaire un lot important de corrections. Enfin, sur les 53 pièces publiées par G. Cohen, 3 sont reprises et éditées par A. Tissier dans son *Recueil de farces* (1450-1550) (Droz, TLF, 1986 sqq., 5 tomes parus)⁽³⁾: cette édition, d'une grande rigueur philologique, accompagnée d'un copieux apparat critique donnant pour ces pièces les variantes de Cohen, permet de rectifier bien des leçons qu'il a retenues ou altérées, et de rectifier son glossaire. J'ai fait largement mon profit de cet ensemble d'amendements et de propositions pour tenter d'effectuer la lemmatisation.

L'annexe I regroupe de façon ordonnée les différents types d'erreurs du glossaire accompagnées des rectifications proposées et la liste des *loci desperati* que je n'ai pu résoudre. J'ai distingué:

1. Les erreurs portant sur la forme des mots entraînant à l'occasion des interprétations erronées (12 mots, soit environ 2,7 % de l'ensemble). La rectification de ces erreurs est nécessaire pour une lemmatisation correcte.

 mélecture de jambages enfuiné: lire enfumé

⁽³⁾ Il s'agit des trois pièces suivantes: Le ramoneur de cheminées (Tissier, tome IV, pièce XXI, pp. 111-161 / Cohen, pièce XXX, pp. 235-241); Colin, fils de Thévot le maire (Tissier, tome V, pièce XXVIII, pp. 163-228 / Cohen, pièce V, pp. 35-40); L'obstination des femmes, à paraître dans le tome VI de l'éd. Tissier, pièce XXXI.

- mélecture u/v

desuier: lire desvies (ind. pr. 2 de desvestir selon Lecoy. On pourrait aussi proposer desmes de desmetre, comme le suggère Gilles Roques)

- confusion s/f

sourger: lire fourger (= forger)

- erreurs d'accentuation

geleusé: lire geleuse

agglutination inadéquate

apompelie: lire a pompelie

divers

bongons: lire bouzons (H 563).

2. Les erreurs portant sur le sens: interprétation et traduction erronées des mots. Ces erreurs ont, pour la plupart des cas, une incidence sur la lemmatisation (4).

Il n'y a pas moins de 35 interprétations erronées sur un total de 459 items, soit 7,6%, ce qui est considérable. Parmi ces erreurs, celle de loquebault, traduit par «serrure» (sens 1 de Godefroy), au lieu de «homme qui fait l'important, beau phraseur» (sens 2 de Godefroy), n'est pas la moins étonnante, et témoigne que le Glossaire a dû être établi de manière hâtive et mécanique, sans discernement.

3. Insuffisance d'informations. Certains articles, s'ils ne sont pas erronés, péchent par insuffisance de commentaire et appellent un complément, l'incidence sur la lemmatisation étant cependant nulle dans ce cas. Huit mots sont concernés, soit 1,7 % de l'ensemble. C'est le cas, par exemple, de bont, dans baillier le bont: «abandonner», auquel il faudrait adjoindre les commentaires de F. Lecoy («locution empruntée au jeu de paume (cf. Villon, Testament, 617, Godefroy I, 684a». Op. cit., 524) et les précisions d'A. Tissier (baillier le bont: «chasser la balle» et au figuré «abandonner quelqu'un»; avoir le bont: «être chassé, abandonné», Farces, IX, pièce XXI, 101n).

⁽⁴⁾ Parmi les erreurs d'interprétation sans effet sur la lemmatisation, on peut citer:

[—] massis: «massif», Cohen (calque manifeste); rectifier: «gros, gras» (cf. Tissier, Farces, IV, Glossaire)

⁻ redelet: «généreux» Cohen; rectifier: «vigoureux» (cf. Tissier, ibid., pièce XXI, 142 n)

[—] boulle, tenir pied a boulle: « mettre beaucoup d'assiduité»; rectifier: « tenir ferme, ne pas reculer », métaphore empruntée au jeu de boules (cf. Tissier, V, pièce XXVIII, 112 n).

4. A ces erreurs portant sur le sens, il faut joindre les items laissés sous hypothèse, pour lesquels un minimum d'analyse permet de donner une interprétation, sinon toujours sûre, du moins recevable. L'interprétation conditionne ici absolument la lemmatisation. Qu'on se réfère par exemple, dans la liste jointe, réunissant 32 cas, soit 7 % de l'ensemble, à:

cohuel?: diminutif de cohue: tribunal garnier?: variante par métathèse de grenier ratisserie?: racaille < objets qu'on réunit en raclant.

- 5. Lemmatisation conjecturale. De cet ensemble d'interpretamenta rectifiés, je distingue enfin les cas de lemmatisation conjecturale ou impossible. Malgré mes recherches, je n'ai pu proposer pour certains items qu'une lemmatisation conjecturale: ils sont répertoriés dans la liste 5, comprenant 7 mots, soit près de 2% de l'ensemble, assortis d'un point d'interrogation. Parmi les cas entrant dans cette catégorie, on retiendra, par exemple, celui de [recalfeter], répertorié par G. Cohen sous racaille fatré: «caractérise une robe montante», selon F. Lecoy (CR, p. 522); le terme est à rattacher à calfeutrer, recalfater, FEW, XIX, 81a, mais sous quelle forme faut-il le lemmatiser?
- 6. Lemmatisation impossible. Un dernier carré, enfin, est resté réfractaire à toute lemmatisation: ce sont des mots de lemmatisation impossible par ignorance de leur sens ou par l'impossibilité d'identifier leur base de rattachement dans l'état actuel de mes connaissances. Ces 39 mots, représentant donc 8,5 % de l'ensemble, sont répertoriés dans la liste 6. J'espère que la sagacité de ceux qui en prendront connaissance permettra de réduire le nombre d'inconnues.

Le tableau récapitulatif joint aux différentes listes permet de constater l'ampleur des problèmes de lemmatisation posés par le glossaire de ce *Recueil*. La collecte pure et simple des items retenus par G. Cohen aurait fait entrer dans le *GloGlo*, sous forme lemmatisée, toutes sortes de formes aberrantes, de mots fantômes assortis d'interprétations douteuses ou franchement absurdes: l'analyse critique à laquelle j'ai procédé a rectifié plus de 16 % d'erreurs et laissé en réserve plus de 10 % d'items dont la lemmatisation est conjecturale ou franchement impossible.

Le cas de ce glossaire est, bien sûr, un cas extrême: Dieu merci, l'immense majorité des glossaires d'éditions de textes de moyen français est loin d'atteindre ce degré de négligence, mais il m'a semblé exemplaire et instructif. Le glossaire de G. Cohen n'offrirait-il pas, au fond, de manière agrandie et caricaturale, les problèmes posés par la lemmatisation de tous les glossaires d'éditions de textes de moyen français?

Instruit par cet exemple, j'ai ainsi tenté de procéder à une analyse critique du matériau enregistré par le GloGlo, édition 1985, à partir des éditions de textes de moyen français, sur un échantillon limité, mais suffisamment représentatif de l'ensemble. J'ai examiné, pour ce faire, les items lemmatisés retenus par le GloGlo à la lettre A, de la page 1 à la page 12, en me reportant systématiquement aux mots qui leur ont servi de base dans 46 glossaires sur 64 et en vérifiant la traduction donnée par ces glossaires quand elle n'était pas obvie. La lettre A a été choisie, non parce qu'elle est la première lettre de l'alphabet - ce serait une raison bien élémentaire - mais parce qu'elle soulève d'emblée des problèmes de lemmatisation exemplaires, en particulier ceux de l'agglutination avec a, et des problèmes de traduction et de composition d'articles, à commencer par celui consacré à la préposition a (rappelons que le problème du classement des sens de a/ab a été évité d'emblée par le nouveau Du Cange, commençant sa publication en fascicules par la lettre L). Cette longue enquête m'a permis de collecter un important matériau des plus utiles et de faire un ensemble d'observations, non seulement sur les items en A de la page 1 à la page 12, mais aussi sur d'autres occurrences découvertes au fil de la « pêche ». A son terme, elle m'a permis:

1º d'esquisser un essai de typologie des glossaires, dont je voudrais donner les grandes lignes, la conception et la confection des glossaires n'étant pas, bien sûr, sans incidence sur la qualité et la quantité des matériaux à enregistrer dans le *GloGlo*;

2º de soulever des problèmes de lemmatisation qui rejoignent en partie ceux posés par le glossaire de G. Cohen et qui ont dû se poser, à des titres divers, à tous les collecteurs bénévoles ayant travaillé au *GloGlo*.

Il est bien entendu que, dans cette analyse, mon objectif n'était nullement de distribuer — avec quelle fatuité! — des bons points et des blâmes aux auteurs de glossaires, encore que l'éventail soit très large, des glossaires magistraux aux glossaires d'une insigne médiocrité, mais de faire un bilan critique des difficultés qu'ils offrent pour la lemmatisation.

II. Essai de typologie des glossaires

L'essai de typologie des glossaires de textes médiévaux est récapitulé dans l'annexe III sous forme de tableau d'ensemble. Cet essai appelle un certain nombre d'observations.

1. Toute tentative de typologie est nécessairement réductrice (H.-R. Jauss l'avait souligné, quant à lui, pour la typologie des genres littéraires médiévaux, entachée d'anachronisme), et le présent essai n'échappe pas à

la règle: il réduit à un ensemble d'oppositions bipolaires une grande diversité de glossaires; dans la pratique, ceux-ci peuvent offrir une série de gradations entre les pôles retenus, qui représentent des cas extrêmes pouvant être illustrés chacun cependant par des exemples significatifs, et des combinaisons multiples entre les paramètres distingués. Cette diversité de glossaires témoigne, bien sûr, de motivations et d'intentions très différentes chez leurs auteurs, sur lesquelles je ne m'étendrai pas ici, sans compter les contraintes éditoriales.

2. Si les paramètres ne s'opposent pas systématiquement comme des pôles positifs et négatifs, l'ensemble des paramètres de gauche correspondrait au glossaire «philologique» idéal, répondant aux vœux du lexicographe, dont la définition pourrait être la suivante:

Glossaire étoffé

- offrant une sélection large comprenant les mots rares et difficiles,
- enregistrant
 - les mots grammaticaux en dehors des mots-outils à marque variable,
 - toutes les occurrences des mots retenus,
 - leurs formes particulières (morphologie et/ou dialectalismes particuliers),
 - leurs variantes graphiques,
- donnant des interpretamenta précis, des acceptions circonstanciées,
- donnant contextes, collocations et constructions.

Un certain nombre de glossaires répondent à cet idéal ou y confinent. Pour l'ancien français, qu'il suffise de rappeler l'excellent glossaire de l'édition exemplaire du *Jeu de saint Nicolas*, par Albert Henry, qui s'impose comme un modèle à tous les médiévistes; dans un compte rendu à paraître dans *Bien dire et bien apprendre*, j'ai souligné pour ma part — suivant en cela Gilles Roques dans sa recension de la *RLiR* 53, 1986, pp. 584-586 — l'excellence du glossaire de la *Chanson des Saisnes*, établi par Annette Brasseur. Pour le moyen français, des glossaires comme celui du *Livre de chasse de Gaston Phébus* (éd. G. Tilander) ou de celui du *Myreur des histors* de Jean d'Outremeuse (éd. A. Goosse) rassemblent à peu près toutes les caractéristiques énoncées.

A l'opposé, le glossaire d'Erec, — j'y reviendrai —, ne présente que des caractéristiques négatives, et on verra les conséquences importantes que cela entraı̂ne pour son traitement éventuel dans le GloGlo.

Pour l'instant, aux remarques générales précédentes, il convient d'ajouter des remarques particulières portant sur les différents paramètres.

⁽⁵⁾ Les références des éditions sont données dans la liste ci-dessous.

1. Aspect quantitatif Glossaires étoffés/glossaires réduits

1.1. Les limites lexical/grammatical

L'élaboration des glossaires, on le sait, se heurte nécessairement au problème des limites avec le matériau proprement grammatical. S'il n'est pas de mise d'enregistrer dans les glossaires les mots-outils grammaticaux à variation morphologique, traités normalement dans l'introduction linguistique des éditions de texte, à moins qu'ils présentent des formes particulières rappelées dans le glossaire, les autres mots dits grammaticaux devraient bénéficier d'une attention soutenue, à commencer par la préposition a; le tableau le plus complet de ses fonctions se trouve dans le Lexique de Charles d'Orléans établi par D. Poirion, mais selon des critères quelque peu composites (6); cependant, d'autres glossaires, comme celui du Livre de chasse de Gaston Phébus, offrent également un riche éventail des sens de cette préposition complexe.

Parmi les sens offerts par la préposition en moyen français, l'un des plus intéressants est sans doute celui de l'instrumental, et seuls des relevés très larges permettraient d'apprécier la place qui lui revient dans le trio concurrentiel où il cohabite avec o/od et avec/avecques.

Le relevé des acceptions du *a* dans la *Prison amoureuse* de Froissart témoigne ainsi du rôle que joue encore *a* pour marquer l'accompagnement ou le moyen dans des expressions figées ou ailleurs:

- a painne 499/a painnes 3175 au sens de «difficilement» (mes a painnes je ne pooie croire/que che fust mes messages
 - a plus de XII^c chevaus 2549
 - a V^c lances 2568
 - a bonne entente 3260, 3327
 - a mes dois 3933.

⁽⁶⁾ Le Lexique de Charles d'Orléans établi par D. Poirion a donné lieu à des comptes rendus quelque peu réservés. Tout en appréciant la finesse des analyses et l'intérêt des réflexions méthodologiques engagées par l'auteur, K. Baldinger souligne la pauvreté et l'imprécision de l'approche onomasiologique, éclatée dans l'index alphabétique, et le manque de systématicité dans le traitement des néologismes, des termes populaires ou érotiques. (Compte rendu de la ZrP, 86, 1970, pp. 253-255). Ce jugement est partagé par A. Stefenelli, qui relève dans l'Introduction «eine Reihe von feinsinnigen und wertvollen Beobachtungen zum höfisch-poetischen Vokabular», mais qui regrette de ne point trouver de «systematische Verarbeitung des im Glossar vereinigten Materials und eine Benutzung der zum Teil impressionisten Deutungen mit den konkreten Gegebenheiten». (Compte rendu de la Vox romanica, 29, 1970, pp. 167-169.)

On ajouterait volontiers à cette liste les exemples suivants

- des *Lunettes des Princes: a grant douleur* XXIII, 13 (non enregistré cependant dans le glossaire de l'édition Martineau-Genieys);
 - de Jehan de Paris:

a grans soupirs et regretz 16, 4 a pou de compagnie 22, 10 a grant foison 34, 5.

Il semble que le sens instrumental — large — de a soit encore amplement attesté, mais avec des tendances au figement qui témoignent d'une certaine sclérose en face de l'ancien od, et surtout de avec, plus étoffé et plus mobile, susceptible d'emplois détachés à la limite de l'adverbialisation, refusés à od (cf. Jehan de Paris: et fit mener avec les ditz sommiers (26, 10)).

De façon assez générale, comme m'en a convaincu ma revue critique, nombre de glossaires ne font qu'une part restreinte aux prépositions/adverbes, auxquels devrait pourtant revenir une place non négligeable.

Je relèverais volontiers, au fil de mon analyse:

- deriere dans en deriere, dans les Ballades de Froissart, v. 512:

S'en sui nommés en deriere Aboutis et sommeilleus.

— la préposition/adverbe sur, qui pourrait faire l'objet souvent de riches articles dans les glossaires, comme dans celui d'*Erec*, d'où il est absent, alors qu'on en dénombre de nombreuses occurrences dans le texte, avec des fonctions variées.

Dans ce relatif évincement des mots-outils, une certaine catégorie mérite une mention particulière, dans une zone frontière ou marche, à la limite du grammatical et du lexical: il s'agit des adverbes de lieu fonctionnant comme particules séparées, en particulier avec des verbes de sens large, les «farblose Verben» comme les appelle S. Heinimann (Das Abstraktum in der französischen Literatursprache des Mittelalters, pp. 87-89), sur lesquelles j'ai attiré l'attention dans ma communication au colloque Romanistique-Germanistique: une confrontation, Strasbourg, 1987 («Les particules séparées en ancien français», pp. 165-204).

On regrette ainsi de ne pas trouver dans le glossaire d'*Erec, au dessus* dans *venir au dessus*, pp. 125, 695, alors que c'est une des locutions les plus courantes encore en moyen français pour *vaincre*: le *GloGlo* n'en offre qu'un exemple sous *venir*, alors que l'exemple d'*Erec* serait des plus intéressants, car la locution entre dans un contexte antonymique où son sens est particulièrement mis en vedette:

Et pour ce vous pry ge... que vous soiés tesmoing de ceste bataille en l'ostel le roy Artus, se je vieng au dessus ou je suis oultrés.

Son symétrique estre au dessoubz n'est pas davantage retenu (Erec, 202, 250).

D'autres exemples seraient aussi à retenir, où la particule renforce le sens fondamental d'un verbe de mouvement, comme *aval* dans *abatre aval*, non signalé dans le glossaire de la *Dame à la licorne*:

Parmi la teste tel colee De l'espee li a donné Que dusques au res du costé (avres dans l'édition, erreur) Li abati tout contreval La moitié de la teste aval. (1848)

A l'autre extrémité du grammatical, vers le plus purement lexical, si l'on peut dire, on est frappé par le fait que bien des glossaires ont tendance à négliger les mots de sens large, comme les verbes incolores évoqués précédemment, sans doute jugés de peu d'intétêt ou de sens obvie, alors qu'ils offrent précisément par leur polysémie complexe une riche palette d'acceptions intéressantes à travers des constructions variées. C'est un des mérites du glossaire de la *Chanson des Saisnes*, comme je l'ai signalé dans le compte rendu cité, d'avoir accordé toute leur place à ce type de verbes. A l'opposé, un verbe comme *tenir* est dédaigné dans le maigre glossaire des *Dicts moraux pour faire tapisserie* d'Henri Baude établi par A. Scoumanne, alors que ses occurrences ne sont pas négligeables, comme on peut en juger par les exemples recueillis:

- tenir, v. tr. XVII, 7 dans tenir le contraire, au sens de « soutenir » :

Je suis pour emboucher menteurs Qui, pour mensonge maintenir, Veullent le contraire tenir De ce dont ils sont inventeurs.

- v. tr., XXXII, 15 dans tenir de prés:

Je tiendray les loups de si prés Que sur brebis n'auront puissance.

- se tenir avec, v. réfl., I, 12 et VI, 2 au sens de «rester, demeurer avec, être en compagnie de »:

A la fin l'engroissa
Puis, longuement, avec elle se tint.
Phebus, de Mars a Vulcan alla dire,
Qu'avec Venus se tenoit, qu'il maintint.

- v. réfl. dans se tenir a + inf. au sens de « s'appliquer à », XXXII, 36: Au parc garder me tiens, qu'il n'y ait perte.

On pourrait y ajouter le cas de prendre.

1.2. Glossaires larges/glossaires étroits

Parmi les glossaires étroits peuvent être distingués deux types:

- ceux qui enregistrent les mots rares et/ou difficiles, la barre étant évidemment placée à des niveaux différents selon les glossaires;
- ceux qui n'offrent qu'une sélection parcimonieuse dont on ne voit pas toujours quel principe l'a guidée: c'est le cas, par exemple, du glossaire des *Dicts moraux pour faire tapisserie*, d'Henri Baude, déjà cité, et sur lequel je reviendrai encore.

Les glossaires étoffés, englobant normalement les mots rares et difficiles offrent des avantages évidents, dont celui d'alimenter les collections d'attestations de mots témoignant de leur vitalité et cernant, à travers les exemples de référence, les conditions de leur emploi.

Or la part des glossaires étoffés est au total relativement restreinte dans les éditions de textes de moyen français: la collection des Textes Littéraires Français, qui constitue une partie non négligeable des sources du GloGlo, n'offre que rarement de tels glossaires, et la tendance y est au contraire aux glossaires réduits dont certains laissent passer dans leurs mailles des attestations d'importance dont le GloGlo ferait son profit. Un exemple particulièrement net est celui du glossaire des Dicts moraux pour faire tapisserie: il comprend 71 entrées, mais une lecture attentive de cet ensemble de petites pièces charmantes m'a amené, sans forcer, à doubler ce chiffre en y ajoutant 70 vocables. On s'étonne en particulier de ne pas y voir enregistrer des mots rares. On relèvera ainsi:

- prodigalique, XXXVI, 2:

Je suis roy regnant, pacifique Libéral, non prodigalique, Imperant en mon pavillon;

Ce mot est absent du GloGlo.

— déifique, XXVI, 21, qui pourrait rejoindre la série d'exemples qui y sont enregistrés, p. 61. Ces deux adjectifs témoignent de la faveur des formations en -ique qui se répandent en moyen français et qui ne feront que proliférer au XVI^e siècle (que l'on songe, par exemple, aus Juifves de Robert Garnier).

- naucher, XLVIII, 1, «timonnier, pilote», absent du GloGlo, à entrer sous la forme nocher (cf. FEW, VII, 52b).
- imperer, à l'attestation unique dans le GloGlo à partir du Jeu de l'Estoile, qui peut également se trouver épaulé per l'exemple cité s.v. prodigalique.
- dissimulateur, XVII, 3, qui ferait également bonne figure dans le GloGlo à côté de dissimuler, des Matines de la Vierge.
- broiler, X, 5, qui renforcerait les occurrences de la page 43 du GloGlo:

Mon arc broye et frote, Mais ne le puis tendre

(avec un sens érotique d'arc).

De maigres glossaires de ce type laissent donc passer dans leur filet des attestations intéressantes de mots exceptionnels. Mais ce sont aussi des mots bien plus courants qui peuvent glisser au travers des mailles, et les faux-amis n'y échappent pas, qui semblent au contraire source de cécité: il faut un effort particulier de recul et de perspective pour les apercevoir... et éviter l'anachronisme. Le glossaire étriqué des *Dicts moraux* n'enregistre pas *discret*, qui a cependant le sens bien particulier d'« avisé » dans l'exemple suivant, I, 15:

Mynos ot nom, personne fort discrete Et lequel fait les jugemens d'Enfer.

On peut être aussi étonné de ne point trouver, dans le *GloGlo, capitaine*, qui n'a évidemment pas le sens du français contemporain. Les textes de moyen français en offrent cependant de multiples exemples, que les glossaires n'ont pas songé, apparemment, à relever. Le maigre glossaire de *Jehan de Paris* ne l'enregistre pas, alors que s'y trouve un exemple des plus significatifs, dont le *DMF* pourrait faire son profit:

Incontinant le roy manda tous ses barons, cappitaines et chefs de guerre (8, 19).

Bien d'autres glossaires mériteraient d'être étoffés: la révision du glossaire d'*Erec* en prose m'a conduit à y ajouter 110 articles aux 666 existants, soit 16,5%, et plusieurs attestations seraient des plus précieuses pour la lexicographie du moyen français, si on décidait de le retenir. Une évaluation du glossaire du *Roman du comte d'Artois* m'a convaincu de son caractère beaucoup trop limité. Bien d'autres exemples seraient à ajouter, touchant des glossaires d'importance moyenne, comme celui des *Chroniques* de Froissart, éd. Diller, ou celui des *Cent Nouvelles Nouvelles*, sur

lequel R. Dubuis a fait de précieuses observations au cours du séminaire de l'INaLF tenu le 2 octobre 1990. (Pour un recueil où la *ruse* tient une place prééminente, on est surpris, par exemple, de ne point trouver *colorer*, qu'offre l'exemple suivant:

Pour colorer l'occasion de son voyage, elle, comme femmes scevent bien faire, trouva une bourde tout affaictee... (65, 32-34).

Mais même les glossaires les plus fournis, ou relativement fournis, laissent passer dans leur tamis des attestations dont le *GloGlo* pourrait faire son profit:

- attestation de mots: quelques exemples me sont apparus au fil de mes lectures:
- banneretez (des tours), « petites bannières », dans Le Lion couronné (I, 41), non enregistré dans le glossaire accompagnant l'édition K. Urwin: le GloGlo n'en offre qu'un seul exemple.
- propisse qui échappe au glossaire assez serré du Joli Buisson de Jonece (éd. A. Fourrier), conforterait avec bonheur les occurrences du GloGlo, à partir d'un exemple significatif:

Se tu ies ables et propisses D'aucun art et celi guerpisses (v. 141).

(Cité dans TL 7, 1982, 49).

• sort échappe au glossaire serré de l'édition de Michaut Taillevent par R. Deschaux, alors que l'exemple serait des plus probants à retenir au sens de « sortilège » :

Ne sçay si c'est sort ou abusion (Éd. 75).

Rejoignant en cela l'exemple offert par les Lunettes des princes:

Mieulx aymeroye souffryr mort Que cas ort Commectre, ne maulvais sort.

• agu dans l'exemple suivant, dont le sens particulier de « pénétrant, subtil » (FEW, 24, 128a) a échappé au bon glossaire du *Livre de la Mutacion de Fortune* établi par S. Solente:

Dyaletique est plus agüe A demostrer chose abscondue, Mais Rhetorique est faconde A enseigner parler au monde. (7954)

Dans le même glossaire, d'autres mots sont peut-être victimes de leur fausse amitié avec le français contemporain. Ainsi *notable* au sens de « reconnaissable », dans cet exemple:

Leur empereur bien acesmez Les ot par eschielles notables (15554)

(Ce sont des corps de troupes pourvus d'emblèmes et d'insignes). Il ne figure pas non plus dans le glossaire fort soigné des *Poetical Works* d'Alain Chartier dans l'édition J. C. Laidlaw:

Nully n'est notable
S'il n'est acointable
Plaisant, amïable,
Joyeux, secourable;
C'est ce qui l'achieve. (PL, 175)

Des mots plus techniques mériteraient d'entrer dans des glossaires soignés, tel trenchier/trencher dans les Lunettes des Princes, qui a en l'occurrence, en construction absolue, le sens de «faire l'office d'écuyer trenchant» que le Roman des Deduis enregistre pour sa part au vers 5855:

Providence de trencher la servoit, Discretions pourtoit meix acceptables (LII, 10).

1.3. Glossaires enregistrant toutes les occurrences des mots retenus

Aux glossaires n'enregistrant qu'une seule occurrence de mots peuvent s'opposer les glossaires enregistrant toutes les occurrences qui se présentent, quand il y a lieu.

Le second type de glossaire offre l'avantage de soumettre au lexicographe une palette d'exemples cernant au plus près la constante sémantique d'un mot ou d'une expression, pour retenir l'exemple le plus significatif: le lexicologue propose, le lexicographe dispose, selon l'éventail des exemples qui lui sont offerts. Comme l'a souligné Robert Martin dans sa communication au 4^e Colloque International sur le moyen français, les contextes synonymiques, antonymiques ou «métonymiques» éclairant le sens ou l'emploi des occurrences, sont des contextes privilégiés dans lesquels le lexicographe trouvera sa provende.

C'est précisément à travers la plus large palette d'exemples que se dessinera le sens précis d'un mot et que s'imposera l'exemple le plus significatif.

Un cas intéressant est celui de *aloer* chez Froissart: l'ensemble des occurrences relevées par les glossaires des *Dits*, des *Ballades* (éds. A. Fourrier) et des *Chroniques* (éd. G. Diller) lui donnent le sens particulier de « dissiper », soit de l'argent, soit du temps.

- soit pour les exemples du premier cas, relevés dans les glossaires

On fait bien le roi nostre sire despendre et aleuer son argent pour noient (Chroniques, LXXXVIII, 69).

Je l'aleue bien (= l'argent) sans assai (Dits, Fl. 12).

Aleué avés moult d'avoir

De puis que m'euïstes premiers (Fl. 148).

- soit pour les exemples du second:

Uns douls coers gratieus

. . .

Me fait ensi aleuer le temps (B5, 25).

. Mais les exemples les plus significatifs — parce qu'appuyés par des binômes synonymiques — se trouvent dans les *Chroniques*, non enregistrés par le glossaire, qui ne donne que le premier exemple cité:

- il avoit le fleur de sa jonesse usee et aleuee au service le roy englés (IV, 324).
 - vous i perdés et aleués le temps (VI, 281).

On en dirait autant de *adoler* dans le *Roman du Comte d'Artois*: le glossaire de l'édition J.-C. Seigneuret n'enregistre qu'une seule attestation de ce verbe sous la forme du p. pa. avec le sens «affligé» dans le passage suivant, qui suppose un contexte large pour l'interprétation:

Trop vous voy adolé, mon seigneur, fait elle (117, 164).

Le lexicographe lui préfèrera, sans aucun doute, une autre référence, non mentionnée celle-là, qui a l'avantage d'offrir pour la compréhension un contexte restreint facile à extraire, où le mot s'éclaire grâce au réactif du binôme synonymique:

Hee, benoitte Fortune... tu garis les adolez et les mesaisiez (130, 157).

- 2. Aspect qualitatif ou formel:
- 2.1. Glossaires enregistrant les formes particulières des mots (morphologie et/ou dialectalismes particuliers)
- Ce point pose un problème de disposition diversement résolu selon les glossaires :
- certains glossaires intègrent les variantes morphologiques (formes du verbe) dans le corps même de l'organisation sémantique de l'article; c'est de cette façon que j'ai procédé dans la révision du glossaire d'*Erec* que je me propose de publier dans un prochain article.

Ce n'est peut-être pas la meilleure formule; on peut préférer faire un article à étages selon deux possibilités:

- première possibilité adoptée par R. Rickard dans son excellente Chrestomathie de la langue française au XV^e siècle: le relevé des formes succède à l'article proprement sémantique;
- seconde possibilité adoptée par A. Goosse dans le *Myreur des Histors*: le relevé des formes précède le développement sémantique.

En ce qui concerne les variantes proprement dialectales enregistrées par les glossaires, elles peuvent être de deux sortes:

- variantes internes au texte édité (en principe un manuscrit de base), qu'on pourrait appeler « variantes horizontales » ;
- variantes externes au texte édité, appartenant à l'apparat critique, qu'on pourrait appeler « variantes verticales ».

Certains glossaires enregistrent les variantes externes et offrent ainsi un matériau non négligeable pour le lexicographe, encore que le départ ne soit pas toujours facile à faire entre les altérations aberrantes dues aux copistes et les leçons valables, ce qu'illustre le cas du Roman des Deduis de Gace de la Buigne (éd. A. Blomqvist): aloiseaux pour aloyaux au vers 10389 est très vraisemblablement une forme aberrante, et l'on peut légitimement se demander s'il faut la faire passer dans le GloGlo. Alaguee, alainguees, variantes de alegnee attestées dans cinq manuscrits, aux vers 8099 (Pres de lui si treuve une route Qui tout droit celle part s'aroute, Qui est large et bien alegnee) et 10444 (Et par routes larges et lees qui soient tres bien alegnees) seraient au contraire à considérer comme des témoins de la leçon authentique — il s'agit bien de route(s) «élaguée(s)» (étymon laga), — en face de la leçon alegnee «alignée» (étymon lignum) retenue par l'éditeur: alaguee et alainguees devraient donc rejoindre l'entrée eslaguer dans le GloGlo⁽⁷⁾.

2.2. Glossaires enregistrant les variantes graphiques des mots

Nombre de glossaires laissent des variantes graphiques intéressantes de côté (en dehors des graphies courantes: sç dans sçavoir, l adventice,

⁽⁷⁾ Signalé par le FEW 16, sous laga 436b et 437b n. 1: «Der Herausgeber hat alegnees eingesetzt. Es ist aber offenbar, dass die Lesart alaguees vorzuziehen ist, die in fünf Handschriften steht, von denen zwei noch aus dem 14. Jh. stammen... Es handelt sich um Wege, die durch das Gehölz gebrochen worden sind, um ungehindert reiten und den Lauf der Jagdhunde beobachten zu können. Andere Manuskripte haben dann alaguees durch alegnees oder alignees ersetzt, so das Verbum auf lignum, resp. linea beziehend.»

etc.) alors qu'elles devraient normalement figurer dans la collecte du GloGlo pour être exploitées par le DMF. Si l'on prend ainsi le cas d'adens, le GloGlo n'offre qu'une seule attestation de la forme adens à partir des Miracles de sainte Geneviève et d'Erec en prose, mais addens, forme intéressante dans la Pacience Job, n'est pas enregistré dans le glossaire relativement large de l'œuvre, établi par A. Meiller (qui enregistre par exemple halles pour eles, forme bien particulière passée dans le GloGlo) et se trouve donc absente pour l'instant du GloGlo.

2.3. Lemmatisation

Nombre de glossaires restent sur ce point analytiques, en laissant dispersées les formes des mots

- soit dans le domaine de la morphologie: restent ainsi dispersées les formes conjuguées des verbes, les dérivations adverbiales des adjectifs, etc. Dans le glossaire d'*Erec*, il faut chercher *aler* sous cinq formes conjuguées différentes,
- soit dans le domaine de la graphie: dans le glossaire du *Comte d'Artois, choisir* au sens de «remarquer» sous la forme du participe passé *choisy*, et *coisir* au sens de «voir» donné par le glossaire, constituent deux entrées différentes!

Du côté de la lemmatisation se pose évidemment le problème de la forme de base à retenir, dans le cas où cette forme n'existe pas dans le texte: le problème touche en particulier les verbes.

On connaît la solution retenue pour les textes anglo-normands par l'Anglo-Norman Text Society, qui est de lemmatiser dans ce cas la forme de l'infinitif non attesté⁽⁸⁾, d'autres éditions la plaçant entre crochets⁽⁹⁾, pratique que ne retiennent pas les glossaires consultés. Dans ce cas, la

⁽⁸⁾ Ainsi dans l'édition du *Pseudo-Turpin* de Guillaume de Briane établie par I. Short — *The Anglo-Norman Pseudo-Turpin Chronicle of William de Briane*, Blackwell, Oxford, 1973, Anglo-Norman Text Society, 25 —, dans laquelle le glossaire «substitue» aux infinitifs absents la forme francienne, comme en avertit l'introduction: «The absence of a line-reference following the infinitive indicates that it is not actually attested in the text, and in all such cases the Francien form of the verb is substitued.» (p. 94). Cf., par comparaison, l'édition du même texte donnée par A. de Mandach — *Naissance et Développement de la Chanson de geste en Europe*: vol. II *Chronique de Turpin: texte anglonormand inédit de Willem de Briane*, Droz, 1963, Publications romanes et françaises, 72 — dont le glossaire des plus réduits fournit, sous l'entrée *ayma*, trois variantes: *esmer*, *aimer*, *aymeir* (il s'agit d'aesmer).

⁽⁹⁾ Ainsi dans l'édition du *Jeu de saint Nicolas* par A. Henry, Droz, 1981, Textes Littéraires Français, 290.

lemmatisation comporte toujours le risque d'offrir au lexicographe des reconstitutions arbitraires, ou franchement modernisantes, qu'il peut prendre pour argent comptant, pour peu qu'elles entrent dans le *GloGlo*, certains glossaires, tel celui d'*Erec*, dépassant dans ce domaine tout ce que l'on peut imaginer, comme j'y reviendrai.

3.1. Glossaire donnant des interpretamenta précis/des interpretamenta larges

Les bons glossaires valent évidemment par la précision de leurs interpretamenta, alors que des glossaires moins approfondis peuvent se contenter de donner des mots qu'ils enregistrent des interpretamenta larges, et parfois même flous. On relèvera ici quelques éléments d'appréciation en mettant en relief des points importants.

— Les faux-amis: pour peu qu'ils ne soient pas occultés, les faux-amis peuvent encore laisser des traces dans les glossaires, sous forme de traductions-calques imprécises, ignorant les sens spécifiques qu'ils possèdent en ancien et en moyen français. Soit quelques exemples:

• aigu

Le glossaire des *Cent Nouvelles Nouvelles* le rend par «aigu» dans le passage suivant:

Et a l'entree qu'il fist, Dieu scet qu'il fut servy d'une chere bien rechignee et d'un agu et bien enflambé visage (I, 171).

La traduction adéquate et précise est évidemment «renfrogné», que donne le FEW (24, 128a).

Le glossaire du *Roman des Deduis* le rend également par «aigu» en parlant d'épices, pour le vers 3460, ce qui n'est évidemment pas une traduction: c'est «piquant» qui s'impose.

• alenti

Dans le riche glossaire de la *Mutacion de Fortune*, *alenti* est traduit par «rendre plus lent, ralentir, retarder». Le sens ne convient pas pour les exemples de référence:

Pour garir les allentis Et les navrez et refoullez (16202). Or a Achillés foy mentie En qui Amours est allentye (17090).

L'acception est, dans les deux cas, « affaibli » (FEW 5, 253a).

• asimpli

Asimpli est traduit par «simple» dans le Roman du Comte d'Artois, en référence à l'exemple suivant:

Ils estoient tous amatis et assimplis (112, 183).

L'acception est ici « attristé, abattu », (cf. FEW, 9, 636b sous simplex).

- Les mots de sens large: au contraire des mots techniques ou de sens technique dont la monosémie s'impose dans les textes spécialisés où ils fonctionnent habituellement, au prix souvent de patientes recherches - on pense ici au vocabulaire cynégétique dont G. Tilander s'est fait une spécialité, objet d'articles des plus précis dans le glossaire du Livre de Chasse de Gaston Phébus. Cf. la déclaration liminaire, p. 45: « Mon édition est la première qui donne l'explication de tous les mots cynégétiques et archaïques du Livre de Chasse de Gaston Phébus.» -, les mots de vaste champ sémantique offrent peut-être davantage de difficultés par la multiplicité de leurs acceptions, que tentent de cerner les glossaires les plus approfondis. Que l'on songe par exemple aux sens d'un mot comme affaire, de large polysémie, dépendant en grande partie des contextes dans lesquels il apparaît, dont l'article complet pose de redoutables problèmes d'organisation et de traduction (cf. par exemple la gamme des traductions données par les glossaires, d'affaire indiquant la condition dans la séquence de bon/gent/grant/noble put afaire: «état, situation, condition (sociale), caractère, extraction»). Ces mots offrent souvent aussi un large spectre sémantique allant de sens très généraux à des sens techniques particuliers comme affaire encore, dans retrouver son affaire: «retrouver la trace, la bête quittée» (Roman des Deduis, 7974), et peuvent facilement constituer des traquenards pour les glossairistes, ces sens particuliers n'étant pas toujours repérés dans des textes non spécialisés. Le cas de acueillir pourrait en être un exemple. On connaît le vaste champ sémantique du mot: «accueillir, recevoir; se réunir; commencer, s'engager dans; s'engager dans un voyage, se mettre en route» dans des expressions comme accueillir + dét. + voyage, voie, chemin; «attaquer; prendre en aversion» dans accueillir en haine. A côté de ces sens, le mot offre au moins deux sens particuliers:
- soit «ramener et enlever les troupeaux de l'ennemi, faire du butin» dans accueillir la proie (FEW 24, 78b);
- soit dans le domaine cynégétique «attaquer, commencer à chasser la bête, le cerf en particulier, chassée et trouvée par le limier», qui se retrouve dans le *Roman des Deduis*, à plusieurs reprises, dans le *Myreur des Histors* au v. 3141 (cf. ainsi *Modus*, II, 267, et l'article du *Livre de Chasse de Gaston Phébus*. Cf. FEW 24, 80a).

Or, le premier sens échappe au glossaire des *Chroniques* de Froissart dans l'édition Diller, qui traduit banalement *aquellier la proie* par «ramener, réunir» (CXCIII, 82).

Le second est celui des occurrences du *Buisson de Jonece* dans les deux exemples parallèles qui suivent:

As levriers un en acoelli (un cerf) Et chil au cours le recoelli (2246) A la cache un cerf aquelli Et chils au cours les requelli (3270).

Accueillir est rendu ici par «apercevoir» (Recueillir, à l'acception cynégétique aussi manifeste, est également traduit erronément par «accueillir». Les deux exemples cités figurent dans TL VIII, 438, sous recoillir avec le sens «ein Wild jagen, verfolgen»).

3.2. Glossaires donnant une acception unique/glossaires donnant une profusion d'acceptions

Plusieurs cas de figure se présentent dans cette rubrique. Aux glossaires donnant une acception circonstanciée à l'exemple de référence répondent en effet à l'autre pôle deux cas de figure opposés:

- sous une seule référence sont enregistrées plusieurs acceptions;
- à plusieurs contextes correspondent une seule acception.

Le premier cas de figure offre une palette de possibilités:

Depuis la profusion d'équivalents qui apparaissent comme autant de tentatives pour cerner l'acception du mot de référence. Ainsi dans cet exemple du glossaire de *Saladin*, où l'on a affaire à une glose plutôt qu'à une traduction:

habandonnement: «à l'abandon, sans peine, hardiment, avec profusion, sans épargne ni réserve.»

Exemple de référence:

trebuchier hommes et chevaulx si habandonement que plus de XXIII y fussent mors ou abattus (XXX, 39)

Jusqu'à la juxtaposition des sens parfois extrêmement divers et même à la limite apparemment contradictoires que connaît le mot. C'est le cas d'adés dans le glossaire d'*Erec*, traduit par «à l'instant, sans interruption», deux sens illustrant le passage classique de la notion de continuité à celle d'immédiateté (cf. «scouts toujours prêts!»), mais ces deux sens sont bien sûr donnés hors du contexte de référence, qui exige la seconde acception!

Ces deux sens sont parfaitement distingués dans le glossaire de la *Passion Nostre Seigneur* (éd. G.A. Runnalls) par référence circonstanciée au texte:

```
« aussitôt », pour tot adés 246
« toujours », pour adés 2484
(Les dannez en enfer yront
Ou tout adés Dieu maudiront).
```

Dans le second cas de figure, un ou deux sens répertoriés dans le glossaire ne correspondent qu'à une partie des occurrences.

Ainsi d'adressié dans les Cent Nouvelles Nouvelles, traduit par «instruit, adroit», qui ne concerne cependant que les deux premières occurrences des trois relevées, aucun compte n'étant tenu du contexte et de la construction dans la dernière:

- garny et adressié de tout ce qu'on saroit loer et priser en ung noble homme (28, 17).
 - un gentil chevalier, sage, vaillant et bien adrecié (33, 5)
 - et luy estoit demouré ung filz qu'elle avoit adressié en mariage (59, 8)

(faut-il comprendre «qu'elle avait destiné au mariage», ou «qu'elle avait formé pour le mariage»?).

Ou encore d'aguait dans le glossaire du Quadrilogue Invectif, traduit par «intention, disposition ingénieuse», traduction peu adéquate pour le dernier exemple de référence, où il s'agit nettement de «pièges, traquenards»:

- Telle œuvre avons nous a mener, en quoy plus chiet d'aguet et de sens que d'ouvraige de chaude colle (35, 14-16).
- les aguetz et advisé gouvernement de Hannibal firent a ses gens passer les Alpes et les grans maraiz et merveilleux passaiges sans grans dommaiges (62, 30 - 63, 1-3).
- soit doncques regardé quans aguets d'ennemis, dangiers de servans et souldoiers mal contens (46, 25-27).

3.3.1. Glossaires enregistrant collocations et contextes

Comme me l'a montré mon enquête, il n'est pas rare que des glossaires n'enregistrent que des mots privés de la collocation ou de l'environnement contextuel élémentaire où ils prennent leur sens, et que doit alors restituer le lexicographe. En voici quelques exemples significatifs:

• alee, passé dans le GloGlo, devrait se présenter dans la séquence bien alee à partir des occurrences des glossaires du Roman du Conte d'Artois et des Matines de la Vierge, où il figure dans les exemples suivants:

- Souppez en mon palaix avecques moy a vostre bien alee (150, 204)
- Tous venuz a sa bien alee (v. 2962).

C'est en effet ce syntagme qui lui donne pleinement son sens de « départ », comme le Note le FEW 25, 419, avec un exemple emprunté aux *Archives de Montbéliard*, daté de 1485.

a temps

Le glossaire approfondi de la *Mutacion de Fortune* enregistre *a temps* en traduisant par «temporelle»; la traduction ne se comprend cependant que dans le syntagme *fini a temps*, qui devrait y figurer:

En toute chose a temps finie Est sa* grant poissance infinie, 87 (*de Dieu)

tout pour tout

passé dans le *GloGlo* à partir du glossaire d'*Erec* ne semble se trouver, à ce que l'on peut juger, que dans l'expression *metre tot pour tot* « s'engager à fond (jouer le tout pour le tout?) », sous laquelle il devrait figurer:

Tant se deffent Eret merveilleusement, com cil qui adont estoit eschauffé d'ire et de maltalent, et avoit mis tout pour tout que messire Gauvain a toute paour qu'il ne le puist en la fin mener jusqu'a oultrance. (207, 424-428).

danger

prend tout son sens de «résistance, refus» dans faire dangier sous lequel il figure bien dans le glossaire du Respit de la mort (éd. G. Hasenohr-Esnos), mais non dans celui d'Erec.

grief

est purement et simplement traduit par «malheur» dans le même glossaire, traduction parfaitement disconvenante là où il s'agit de la locution *le prendre a grief*: «s'en affliger».

Ces véritables troncations ont pour effet de compliquer la tâche du lexicographe en masquant un lot non négligeable d'expressions. (Sous le lemme dangier dans le GloGlo, par exemple, quelle est la part des expressions comme fere dangier, mener dangier, etc., où le mot figure certainement souvent?).

La mention des contextes significatifs où apparaissent les mots est également d'un grand intérêt pour le lexicographe, comme l'a rappelé Robert Martin: sont ainsi mentionnées, dans les glossaires les plus approfondis, les séquences de binômes synonymiques, antonymiques ou encore métonymiques éclairant le sens du mot de référence. Ici encore, le glossaire de la *Chanson des Saisnes*, établi par Annette Brasseur, déjà signalé, peut apparaître comme exemplaire. J'ai essayé, pour ma part, de satisfaire à ces conditions dans la réfection du glossaire d'*Erec*, à paraître.

Mais toute séquence significative mérite l'attention du glossairiste. Ainsi de *armes* dans le glossaire d'*Erec* en prose

- armes au sens d'« ensemble de l'équipement défensif et offensif du chevalier » apparaît uniquement dans la séquence armés de toutes armes, signalée dans la réfection que je propose du glossaire;
- armes au sens de «blason, signes distinctifs» apparaît dans la séquence privilégiée unes armes, dûment signalée également dans cette réfection.

C'est dans ces séquences privilégiées, repérables à partir d'autres glossaires, que se réalisent les deux sens d'armes.

3.3.2. Glossaires enregistrant les constructions

Bien des glossaires souffrent enfin de ne point mentionner les constructions grammaticales dans lesquelles entrent les mots répertoriés: sont ainsi souvent négligés les satellites prépositionnels

- soit pour les substantifs
- arrest dans le glossaire du Roman du Comte d'Artois au sens de « définitivement », n'a ce sens que dans la construction par arrest sous laquelle il faudrait le faire figurer:

Le conte qui avoit par arrest fermé son propoz (25, 73).

• semblant au sens d'« aspect, apparence », est enregistré seul dans le glossaire d'Erec alors qu'il se présente, dans le texte, dans la locution par semblant

Un chevalier assés povre par semblant (64, 382) Une tour fort et haulte par semblant (109, 318).

- soit dans la rection des verbes:
- baer

enregistré sèchement dans le glossaire d'*Erec* au sens de « convoiter, désirer » devrait être accompagné des éléments de sa construction: *baer a* + infinitif:

Et quant ceulx du païs, qui moult baoient a avoir la damoisele, oïrent ceste nouvelle, les pluseurs s'en retraistrent de luy demander...(64,373-375).

Dans un autre passage, le manque d'attention prêté à la construction provoque dans le texte même une erreur d'agglutination:

Toute la nuit chevauche... com cil qui bee desormais a estre tout seul et a mener le duel et la plainte de ce qu'il a sa seur occise. (168, 653-658)

amener dans l'édition; le parallélisme des deux compléments régis par baer aurait dû prémunir l'éditeur contre cette erreur.

• aatir

réfléchi régit sans doute la préposition a, dûment enregistrée dans le glossaire de la Messe des oiseaux; encore faudrait-il y ajouter envers, à partir de l'exemple suivant:

Grant desdaing ont des nonains grises Qui aatir se sont osees Envers eles (M, 377).

L'attention à accorder aux prépositions est d'autant plus importante que, dans bien des cas, la rection prépositionnelle est fondamentale pour le sens du verbe:

• aisier

enregistré sèchement comme v. tr. dans le glossaire d'*Erec*, est traduit faussement par «mettre à l'aise» sans égard à sa construction dans l'exemple de référence:

Ilz luy prenent son cheval et le mainnent en l'estable et l'aiserent de tout quant qu'ilz peurent (110, 321-322).

Il faut donc enregistrer aisier v. tr. qn de, avec le sens de « pourvoir, donner ce qui est nécessaire », comme dans cet exemple du Mystère de la Passion:

Et sy ne sçay je pas mercier Qui mieulx de moy en soit aisiez (3448)

ou dans celui de Phebus:

aisiez de bonne litiere et de bonne eaue (45, 17)

et donc «se restaurer» à la voix pronominale, comme dans cet exemple de *Meliador*:

Laiens s'aisierent bien et bel de tout ce que il ont trouvé (12074).

• adrecier

est enregistré dans le glossaire des *Dits et Débats* de Froissart, en construction transitive, au sens de «guider», en référence aux exemples suivants:

Or cuidai bien, se Jhesucris m'adresce (BC, 165)

Dittes moi quel chose il vous fault Ne a failli, et dou default Volentiers y adrecerai (FL 267).

Dans le second cas, la construction est évidemment différente, et le sens: il s'agit d'adrecier a au sens de « porter remède », et il faut traduire:

« Dites moi ce qui vous manque et (ce qui) vous a manqué, et en ce qui concerne ce manque, j'y porterai remède de toute ma volonté ».

esgarer

au p. pa. *esgaré* doit être enregistré avec sa préposition pour avoir tout son sens, « démuni de », dans l'exemple d'*Erec*:

Je suis un homme d'estrange terre, tant esgarés de conseil et d'aide que nul plus (188, 143-144).

Je ne ferai que rappeler aussi tout l'intérêt qu'il y a à noter les particules séparées, véritables vecteurs sémantiques orientant ou renforçant l'acception des verbes auxquels ils s'accrochent. (Cf. par exemple *metre sus*, dont L. Foulet a relevé la multiplicité des sens chez Froissart, dans «L'effacement des adverbes de lieu», *Romania*, 69, 1946-47, pp. 1-79).

L'on observera enfin que l'attention portée aux constructions est sans doute l'un des points où règne, dans les glossaires, la plus grande hétérogénéité, hétérogénéité dont hérite, malgré tous les soins, le *GloGlo*: ici encore, un certain nombre de constructions, ou sont masquées, ou n'apparaissent qu'épisodiquement dans le *GloGlo*, parce qu'occultées par un nombre non négligeable de glossaires: *baer* en serait un bon exemple.

III. Le cas d'Erec

Cette tentative de typologie des glossaires, en dégageant les principaux paramètres et en évaluant les conséquences pour la confection et la consultation du *GloGlo*, peut être illustrée, comme je l'ai dit au départ, par des glossaires représentant des cas extrêmes et donc exemplaires. Certains glossaires présentent à peu près toutes les caractéristiques qui en font des ouvrages directement exploitables par le lexicographe: j'ai rappelé le glossaire du *Livre de Chasse de Gaston Phébus*. Mais à l'opposé, tel ou tel glossaire se révèle franchement inutilisable, et comme exemple extrême se détache le cas du glossaire d'*Erec* en prose, auquel j'ai déjà emprunté nombre d'exemples: il a, si l'on peut dire, le privilège de concentrer en lui toutes les imperfections qui le rendent tel quel difficilement lemmatisable, et même si *Erec* est un texte-limite, j'ai cru bon de le

présenter ici comme une sorte de contre-exemple idéal, en lui appliquant la grille de lecture que je viens d'établir, tirant profit des comptes rendus consacrés à la première édition. Parue en 1959 dans les TLF, cette première édition a provoqué en effet un ensemble de comptes rendus assez ou très négatifs dénonçant unanimement les faiblesses de l'établissement du texte, fait à la hâte, et les bévues du glossaire. Ainsi de B. Woledge qui, dans son compte rendu paru dans *French Studies*, XV, 1961, pp. 155-157, écrit: «Dr. Pickford's book is... a welcome addition to Arthurian literature; unfortunately our welcome is dulled by the many signs of haste and carelessness which disfigure the text and glossary.» Il souligne particulièrement le caractère décevant du glossaire: «The glossary is disappointing. It contains a rich selection of words, but there are many inaccuracies, and it has the inconvenience that references are to pages only.» (p. 157). Et il propose à l'appui une courte liste d'émendations pour des mots commençant par la lettre A.

Le compte rendu un peu plus condensé d'A. Foulet, paru dans Romance Philology, XV, 1961-62, pp. 104-105, fait les mêmes constatations. Le texte édité appelle de nombreux aménagements dont il dresse une liste. «The glossary contains a number of inaccuracies» souligne-t-il ensuite, et il en relève ici encore une courte liste.

Les autres comptes rendus vont dans le même sens et fournissent eux aussi des relevés d'erreurs, tant dans le texte que dans le glossaire.

Curieusement, la seconde édition dite « revue et corrigée », parue en 1968, si elle corrige effectivement quelques inadvertances dans l'établissement du texte, n'a apparemment tenu aucun compte, pour le glossaire, de l'ensemble des émendations proposées par les vigilants (re)censeurs... Ce glossaire est resté intact dans sa médiocrité. Les caractéristiques négatives sont donc:

1. Aspect quantitatif

- 1.1. La part extrêmement réduite accordée aux mots grammaticaux.
- 1.2. La sélection relativement restreinte, en dépit du jugement de B. Woledge («it contains a rich selection of words», cité supra): comme je l'ai signalé plus haut, on peut l'étoffer sans peine: j'y ai ajouté pour ma part 110 items soit 16,5 % d'items en plus, dont certains constitueraient des occurrences précieuses pour le lexicographe (cf. par exemple descochier, v. pronominal au sens de «se précipiter», 178, 155).
 - 1.3. Le glossaire n'enregistre qu'une occurrence des mots, avec des

références inadéquates dans la grande majorité des cas, assortie de plusieurs acceptions (cf. le point 3.1.).

2. Aspect qualitatif ou formel

Le glossaire n'enregistre pas systématiquement les formes particulières des mots: annuy est enregistré, mais pas anuy ou ennuy; flor est enregistré, mais pas flour; onnour, mais ni honnor, honneur, etc.

2.3. Lemmatisation

Dans ce domaine règne la plus grande incohérence:

- d'un côté le glossaire présente un nombre important de formes non lemmatisées d'un même mot, dispersées sous des entrées différentes sans renvoi de l'une à l'autre (ex. *aler*, dispersé dans le glossaire sous 5 formes conjuguées différentes): on ne dénombre pas moins de 93 entrées de ce type que la lemmatisation sous une forme unique réduirait à 42, comme l'indique le bilan final;
- d'un autre côté, quand il y a lemmatisation, elle est la plupart du temps aberrante, spécialement pour les verbes.
- Le lemme retenu est une forme plus ou moins modernisée que le texte ne présente pas:
 - * escheoite renvoie à échoir, embely à embellir,
- * l'infinitif d'accueillir est non pas acueillir donné dans acueillir un chemin, passé dans le GloGlo, p. 59, mais bien acuillir, qu'on trouve en 87, 147,
- * agaiter, passé dans le GloGlo, p. 8, n'existe pas dans le texte, qui présente bien agaitier,
- * armures, passé dans le GloGlo, p. 21, n'existe pas sous cette forme: c'est bien sûr armeure qu'il faut lire dans le texte.
- Le lemme retenu est une lemmatisation aberrante à partir de formes conjuguées:
- * enmainer (GloGlo, p. 107) est «déduit» de emmaine; l'infinitif du texte est enmener,
- \star œuvrer est «déduit» de œuvre, forme forte; l'infinitif du texte est ouvrer.

A noter aussi:

* repousser (= «reposer») (GloGlo, p. 247) est «déduit» de repousseroye, impf. 1; on préfèrera laisser cette forme sous hypothèse.

On relève enfin des bévues de taille qui se sont également glissées dans le *GloGlo*, en engendrant des mots-fantômes:

• perer est un mot-fantôme passé dans le GloGlo à la p. 216 sous l'entrée perrer (« mit Steinern ausmauern »); il est en fait « déduit », avec le sens de « frapper », de la personne 6 du verbe paroir dans l'exemple suivant:

Et quant il a ceste parole dicte, le nains hausse une corgee qu'il tenoit et l'en fiert si par my le vis que les nodz de la corgiee li perent en plus de sept lieux... (99, 39)

(les nœuds du fouet laissent des traces en plus de sept endroits sur le visage d'Erec).

• jousticier, traduit par «être soumis à une juridiction» et passé dans le GloGlo, p. 169, sous l'entrée justicier, est «déduit» du subjonctif imparfait de joster dans l'exemple suivant, où Erec presse le chevalier inconnu de dévoiler son identité avant de jouter:

Dites moy qui vous estes ains que nous plus en façons, car autrement ne jousteroye je pas a vous. Et cil respont: « Vous n'en povez ore plus rien savoir a ceste fois, mais de la jouste vous ne vous povez deffendre envers moy, car ançois vous iroye je ferir sur vous deffendant, que vous ne jousticiez. (59, 237-243).

• ensaisir, passé dans le GloGlo, p. 108, comme item autonome, et traduit par «ensaisiner», est en fait une fausse agglutination de en saisir dans l'exemple suivant où saisir a le sens de «mettre en possession», sens courant répertorié par TL, IX, 94:

La royne de ceste terre, sanz faille, quant sa fille fut nee, elle la fist murtrir pour un songe qu'elle en avoit veu, qu'il lui estoit advis que celle damoiselle que elle avoit enfantee la devoit faire morir. Quant elle eut ainsi sa porteure occise ou premier jour que elle fut veue sur terre, elle ne sceust que faire, que le roy ne la fist destruire, fors que prendre l'enfant qui de celle estoit issus que je amoye, et le fist apporter devant son seigneur le roy, et li fist entendre que c'estoit son enffant. Et nonpourquant, ançois qu'elle fust saisie [nous] avoit elle creanté que elle l'enfant nous rendroit quant nous l'en requerrions. Ainsi retint la royne l'enfant estrange en lieu du sien et tousjours nous promectoit celeement qu'elle nous en saisiroit quant nous vouldrions. (189, 177-187)

il faut lire nous en saisiroit, en renvoyant à l'enfant.

2. Aspect sémantique

3.1. Interpretamenta

Le glossaire d'*Erec* donne, dans nombre de cas, des interpretamenta vagues (cf. *chastier*: «enseigner» là où il faudrait «chapitrer»), sans

compter les errements signalés par les recenseurs qu'il est inutile de rappeler ici. Il n'échappe pas aux calques des faux amis (*alenti* rendu par «retardé» au lieu de «affaibli»; *annuyeux* par «ennuyeux» pour «pénible»; *chault* rendu par «chaud» pour «irrité», etc.).

- 3.2. Il donne surtout, pour une référence unique, plusieurs acceptions totalement incompatibles (*adés*: «à l'instant, sans interruption»; *atorner*: «attribuer, arranger, disposer»; *ator*: «atour, toilette, coiffure, accueil», etc.).
- 3.3. Il n'enregistre enfin ni contexte ni construction (*grief* rendu par «malheur», alors qu'il figure dans l'expression *le prendre a grief*; *partir* rendu par «partager, séparer», alors que sa construction est *partir a*: «prendre part à », etc.).

Au total, ce glossaire se présente comme une sorte d'anti-glossaire dans lequel se retrouvent, comme concentrés, tous les paramètres négatifs dégagés dans l'esquisse de typologie.

Pour le rendre utilisable par le lexicographe, j'ai procédé à une révision complète que j'ai voulue aussi proche que possible de l'idéal que j'ai dessiné, touchant 200 articles sur 666 (avec réduction des items dispersés à des items lemmatisés) soit 33 % de l'ensemble, en ajoutant 110 articles, soit environ 16 % de l'ensemble, comme dit précédemment (cf. l'annexe III).

Ce glossaire fera l'objet d'une prochaine publication. Sans doute pourra-t-on trouver encore, ici ou là, une rectification à faire, mais tel qu'il est conçu, il me semble répondre aux exigences du traitement lexicographique.

Si, plus encore peut-être que le glossaire de G. Cohen, celui d'*Erec* en prose a, par sa médiocrité même une vertu exemplaire, il révèle comme en un miroir grossissant un certain nombre de **points sensibles** déjà aperçus pour la lemmatisation du glossaire de G. Cohen, que j'ai retrouvés au long de mon analyse systématique et sur lesquels je me permets d'attirer l'attention: touchant un certain nombre d'entrées, ils conditionnent en partie la fiabilité du *GloGlo*.

IV. Points sensibles

1. Problèmes d'agglutination

Ces problèmes sont particulièrement sensibles dans les textes de moyen français où les copistes, on le sait, ont une tendance marquée à agglutiner les prépositions aux mots qu'elles régissent, et où, dans un certain nombre de cas, il est difficile de trancher.

Quant aux fausses agglutinations / fausses déglutinations, elles touchent surtout les formes en a ou en en.

Un certain nombre d'erreurs entrées dans le *GloGlo* sont dues à des erreurs de ce type dans les glossaires exploités. Ce sont:

- des formes faussement agglutinées qu'il faut donc désagglutiner dans des glossaires et dans le *GloGlo*;
 - des formes faussement séparées qu'il faut agglutiner.

1.1. Formes faussement agglutinées

achargier

Le glossaire des *Chroniques* de Froissart dans l'édition Diller enregistre un *acargier* passé dans le *GloGlo* sous l'entrée *achargier*, dont c'est la seule attestation. La lecture de l'exemple de référence conduit à éliminer ce mot-fantôme:

Gens d'ostel qui se tiennent acargiet de vous seront tout rejoÿ de votre departement (IV, 75).

Il faut lire, bien sûr, qui se tiennent a cargiet de vous, a se rattachant à soi tenir a, « se considérer comme », et cargiet, p. pa. de cargier ayant le sens de « chargés » (de vous), « en charge » (de vous): « les gens se considèrent en charge de vous ».

achevauchier

Le glossaire de *Méliador* enregistre *achevauchier*, passé dans le *Glo-Glo*, p. 3, à partir de l'exemple suivant:

Il s'en venoit a chevauchant (éd. achevauchant) Tout galopant sus son cheval (345)

C'est encore un mot-fantôme: il faut restituer *a chevauchant*, qui est bien dans le texte, alors que le glossaire enregistre la forme agglutinée. Il s'agit d'une forme de gérondif avec la préposition *a*, telle qu'elle est signalée par E. Gamillscheg, *Altfranzösische Grammatik*, p. 445, qui cite précisément un autre exemple de *Méliador*:

Mais il vint tout a galopant.

• adroit

Cet exemple du *Roman des Deduis*, passé dans le *GloGlo*, p. 6, est à résoudre en *a droit* dans l'exemple suivant, où il forme couple avec *bien*:

et li donna Le cuer en li faisant son droit, Qu'il sceust bien faire et a droit (9880-9882). (Cf. TL II, 2073).

Il faut donc le biffer de la p. 6 pour le reporter sous l'entrée *droit*, p. 98.

1.2. Formes faussement coupées

aaisier

On est surpris de ne pas trouver trace, dans le *GloGlo*, de la forme *aaisier*. Une revue critique des glossaires traités, à l'entrée *aisier* sous ses différentes formes, permet de la débusquer. Elle existe bien dans l'exemple suivant du *Comte d'Artois*:

Et vous alez meshuy aaisier et reposer (148, 136),

où il faut lire non pas *a aisier*, avec l'éditeur, mais *aaisier*, sur le même plan que *reposer*.

courre

dans la *Mutacion de Fortune* 10911, enregistré dans le glossaire et le *Glo-Glo* sous *corre* = *a corre*, p. 1, est à lire *acourre*, qu'il faudrait placer sous *acorre*, p. 13.

Un problème est posé par les formes de *alemele*, «lame de l'épée». Les variantes se présentent avec *a*- dans les différents glossaires:

alamelle: Erec (texte 59) alemelle: Phebus (texte 41)

allemelle: Mystère de saint Martin (texte 7); Dicts de Jean Molinet (texte 50), avec un sens obscène au vers 621

allumelle: Ménagier de Paris (texte 44)

anemielle: Méliador (texte 45)

à côté de l'exemple unique de *lemelle* dans le même *Méliador*. Il faudrait cependant noter que *lemelle*, enregistré par le FEW 5, 134b, et par T.-L., ne figure que précédé de l'article *la*, et qu'il peut s'agir d'une fausse coupure:

N'i a lance que l'alemelle / la lemelle D'acier n'ait bien d'un pied entier (v. 15786).

La forme *lemelle* serait, à mon avis, véritablement sûre là où ce risque serait inexistant, avec l'article indéfini, par exemple — *une lemelle* —, ou dans d'autres syntagmes — *grant lemelle*, *o lemelle*, *de emelle*.

Un problème analogue est posé par *aloiiere* « petite sacoche suspendue à la ceinture ». Les exemples répertoriés par le *GloGlo* sont tous empruntés à Froissart:

Buisson de Jonece (texte 52), v. 1961. Prison amoureuse (texte 5), vv. 803 et 1105,

à côté de *loiiere*, toujours dans la *Prison amoureuse*, aux vers 1084, 1093, 1096, 1112.

Or, si l'on examine ces exemples, aloiiere ne se rencontre qu'avec le possessif men, et tous les exemples de loiere sont accompagnés de l'article la. Ici encore, si l'on enregistre loiiere, il faut au moins noter qu'il est précédé de la, avec fausse coupure; Godefroy ne le mentionne pour sa part qu'une seule fois dans un exemple sans équivoque: pour loyerres, gibecieres, gans (V, 19, a).

Des problèmes analogues touchent les formes en -en, comme mon enquête me l'a confirmé à l'occasion.

1.3. Formes faussement agglutinées

• empeser

dans le glossaire d'*Erec*, constitué à partir de *empoise* et passé dans le *GloGlo*, p. 101, comme unique exemple, est à éliminer, comme l'a signalé A. Foulet (CR, p. 105): il faut restituer *peser*, avec pronom à forme en *-m* devant *p*, dans l'exemple de référence:

Et quant le roy Artus vit que touz li parentés estoit en celle queste ne ne le povoient trouver (i.e. Lancelot), il en fu doulens et corroucés comme cil qui amoit Lancelot de tres grant amour. Et messire Gauvain a cui il em poise sur tous ceulx de la Table Ronde, demande ses armes et dit... (45, 10 - 46, 15).

On rencontre plus loin un autre exemple identique:

Or vous amenderay de ce que vous ay meffait, messire Eret, au loz de ces chevaliers qui cy sont; et certes il m'em poise plus bel que ne m'en est, mes a faire le me convenoit, ou je voulsisse ou non. (137, 1006-1009).

Le verbe est donc bien *peser*, qu'on retrouve à d'autres reprises sans le pronom *en*.

• Ensaisir (avec lemmatisation erronée)

C'est un cas identique répertorié ci-dessus parmi les bévues importantes du glossaire d'*Erec*.

1.4. Formes faussement coupées

• closture/enclosture

Chez Michaut Taillevent, *closture* se trouve dans l'exemple suivant:

Prions a Dieu bonne allure (i.e. « avec confiance »)
Qu'en closture
Saine, pure
Pour conclure
Mette en son royal ressort (Lai, 243).

La bonne leçon est *enclosture* dans *mettre enclosture*, qui devrait donc constituer une nouvelle entrée du *Gloglo*.

2. Problèmes de lecture

Les problèmes de lecture concernent l'identification et la résolution de lettres ou séquences constituant, dans l'écriture de l'époque, des sources d'équivoque et de déformation résolues en partie grâce aux signes diacritiques (cf. *ung*, *huis*, etc.) et exigeant parfois interventions et corrections des éditeurs modernes. A peu de choses près, ceux-ci se trouvent dans la même position que les copistes, dans la mesure où ils ont constamment à analyser et interpréter les lettres équivoques ou les séquences à jambages multiples.

2.1. Les problèmes de jambage n/m

• enmorter

L'édition du Mystère du roy Advenir offre l'exemple d'enmorté:

Ne perçois tu sa grant abuserie Dont les... ont ton cœur enmorté. (6284)

Sous cette forme, le mot est enregistré dans le glossaire, traduit par « meurtrir », et passe dans le *GloGlo*, p. 107. En fait, *enmorter* est un mot-fantôme: c'est la déformation (du copiste? de l'éditeur?) de *ennorter*, au sens de « séduire », qu'on retrouve avec cette acception dans *La vie de saint Eustache*, dans un passage peu clair cependant:

Qui auroit sa douleur forte Desconforte Et l'enhorte en danger qui mal repose. (II, 561-564)

Godefroy en donne un exemple des plus nets, avec binôme synonymique, tiré de la *Résurrection de Nostre Seigneur*, sous *enorter*, dans un sens défavorable: « séduire, tromper » :

Car les gens enorte et deçoit.

essomte

On peut douter de la réalité de cette forme, tirée du Roman du Comte d'Artois, et passée au GloGlo sous essoine, p. 123: cette forme curieuse est vraisemblablement une mélecture de essoine:

Il se trouva tout sain et haittié de son corps sans avoir quelque essointe par quoy il ne peuist a tous ses bons poins porter lez armez et combatre se besoing luy fust... (60, 226).

Le glossaire distingue *essoine* «soin, excuse», de *essomte*, interprété ici erronément au sens d'«accident»; c'est bien le même mot au sens d'«empêchement».

mesure

enregistré dans le glossaire de *Jehan de Paris*, dans l'exemple *de mesure d'eage*, et passé dans le *GloGlo* à la p. 189 parmi d'autres exemples, est très probablement à lire *mesme* dans l'exemple de référence:

et y avoit cent hommes et cent pages, tous d'ung mesmes habit et de mesme d'eage. (30, 1).

2.2. Problèmes de lecture n/u, n/v

La difficulté de discrimination entre ces lettres rend suspectes ou hypothétiques des formes entrées dans le *GloGlo* par le canal des glossaires.

• jonenciel?/jovenciel

La forme *jonenciel* est enregistrée par le *GloGlo*, p. 168, sous l'entrée *jovencel*. Or, tous les exemples de cette forme sont uniquement répertoriés chez Froissart, dans les éditions d'A. Fourrier de

La prison amoureuse: jonenchiaus, (1816); jonenchiel (1827)

Le joli Buisson de Jonece: jonencel (1425); jonenchiaus (1436, 2440, 3272).

On peut dès lors légitimement s'interroger sur la validité de cette forme $^{(10)}$. Est-ce une forme particulière à Froissart? Aux copistes de ces œuvres? Ou une lecture en -n de l'éditeur?

• frousir? roussin? panthonnier?

Formes enregistrées dans le *GloGlo* sous *froncir*, *roncin*, *pautonier* à partir du glossaire d'*Erec* en prose.

⁽¹⁰⁾ Gilles Roques me signale cependant jennencel dans Le roman de Perceforest (4). Mais je pense que l'interprétation jeuvencel n'est pas davantage exclue.

Étant donné la médiocrité de l'édition et du glossaire, ces formes sont suspectes, et je ne les ai pas retenues dans ma révision au profit d'une lecture fronsir (114, 384), ronssin (161, 382), pauthonnier (144, 112). Pour alonguer, passim, il faut manifestement corriger alongner, souvent dans l'expression alongner, d'une arme, i.e. la tendre, la tenir à bout de bras.

• gastives?

Le glossaire d'*Erec* enregistre également une forme gastives, passée dans le *GloGlo* sous l'entrée gastine. Tout porte à croire qu'il faut lire gastines, dans l'exemple de référence:

Et en ce qu'il estoit en my celle plaigne, assés esbaïs de ce qu'il ne veoit de nulle part se gastines non, atant es vous vers luy venir une leuve qui lui apportoit ung aignel... (160, 339-342).

On peut également douter de la réalité de *poures* « pauvres », dans le glossaire du *Comte d'Artois*, dont l'édition offre des formes curieuses en *n* ou en *u*. (Cf. *esponsaillez*, p. 19, 37, sans doute pour *espousaillez*).

2.3. Problèmes d'interprétation de u/v

L'ambivalence de v rend suspectes ou inacceptables certaines leçons retenues par les éditeurs et les glossaires.

• ayeuer?

Sous *aiver*, le *GloGlo* enregistre *ayeuer*, repris de l'occurrence de la *Prison amoureuse*, au sens de «mettre au même niveau → associer». La lecture de l'exemple rend cette forme suspecte:

Comment le porrai je eskieuer Ne nulle aultre a moy ayeuer? (v. 1685).

Il est très douteux qu'il faille lire ayeuer: eskieuer; il faudrait résoudre dans les deux cas u en v et la leçon eskieuer est aussi peu vraisemblable. Ce n'est que chez Froissart édité par A. Fourrier, et dans cet exemple, que l'on trouve cette forme en -u, non enregistrée par FEW 25, pas plus que par Godefroy. Il faut lire, je pense, ayver, ayever, l'e ayant peutêtre pour fonction de marquer l'hiatus aï.

Un autre exemple de ce type se trouve dans la *Dame à la licorne*, avec, en plus, une agglutination:

Parmi la teste tel colee De s'espee li a donné Que dusques avres du costé Li abati tout contreval La moitié de la teste aval. (vv. 1894-1898). Avres est, bien sûr, une mauvaise lecture pour au res, et l'exemple pourrait donc s'ajouter à ceux de *Phebus* enregistrés par le *GloGlo*: au res de 40, 29, 33; res a res de 40, 44; 45, 207.

2.4. Problèmes de lecture c/t

La difficulté de distinction de c/t, qui est constante dans les manuscrits médiévaux, provoque des mélectures au niveau de la copie ou de l'édition. Des formes sont ainsi à rectifier dans le glossaire d'*Erec*:

• esleestier/eslestier

enregistré dans le glossaire et repris dans le *GloGlo* sous l'entrée *esleecier* est à éliminer, si elle existe, car à la référence indiquée (var. 110), c'est bien *eslescier* que présente l'édition!

estot

202, 241 est enregistré par le même glossaire comme l'imparfait du verbe ester, ce qui en ferait une forme picarde dans un manuscrit nullement coloré de picardismes (tous les imparfaits y sont régulièrement en -oi) et ce qui n'a aucun sens en l'occurrence; la forme est passée dans le GloGlo sous l'entrée ester. Il faut lire escot, subjonctif présent se présentant encore sans -e (cf. envoit, 210, 542) de escoter « payer son écot ».

Aprés ceste parole recommencent le second assault si angoisseusement qu'il n'y a cellui qui n'y escot du meilleur sang qu'il a.

Cette forme est donc à ranger sous *escoter*, dont il n'y a pas d'attestation dans le *GloGlo*, à distinguer, bien sûr, de *escoter* (1) relevé dans l'*Abuzé en court* (60).

• estordement, estodement

La seconde de ces formes, enregistrées par le même glossaire, est passée dans le *GloGlo* sous l'entrée *estout*, p. 125. La rectification en *c* s'impose dans les deux cas: il s'agit de *escordement* « du fond du cœur », enregistré par TL 3, 971, et qui fournirait un item supplémentaire au *GloGlo*, si l'on retient *Erec*:

- Lors se commande a Nostre Seigneur moult escordement (406, 403)
 - Et par ce vos en pri ge si escodement (111, var.).

3. Problèmes d'accentuation

L'accentuation, autre point sensible des éditions et des glossaires, peut provoquer de fausses lemmatisations.

• aise/aisé

aisé, enregistré dans le GloGlo à partir du glossaire d'Erec sous l'entrée aaisier, est à replacer sous la forme aise dans l'article aise; c'est la forme normale de la tournure estre aise, résiduelle en français contemporain dans être bien aise, qu'offrent plusieurs exemples d'Erec:

- et quant il la voit, il en est moult aise (109, 318)
- il ne fu onques plus liez ne plus aise qu'il est orendroit (129, 176)
- oncques cheval ne fust si aise que le sien estoit (111, 176)
- celle nuyt furent ou chastel les deux compaignons moult a aise et moult liés de ce qu'ilz s'estoient entretrouvés (125, 634-635)

Avec l'antonyme estre a malaise:

- si en est tant a malaise et esmayés qu'il ne scet qu'il puist faire.

Je rectifierais de même, comme témoignage de l'expression estre a malaise, la leçon enregistrée par le glossaire de *Phebus*, excellent au demeurant: il faut lire, à mon avis, a aise plutôt que aaisié dans l'exemple suivant:

quant il aura bien menjé et bien beü, il sera bien lié et bien a aise (Prol., 46).

clergié

clergié d'Erec, source d'une définition aberrante, et passé dans le GloGlo, p. 58, est évidemment à rectifier en clergie dans:

ses maistres estoient de Romme, ou clergie estoit adont communement maintenue (186, 77).

4. Problèmes d'homonymie

Un des points sensibles rencontrés dans ma revue critique des glossaires est aussi celui des mots à pièges que constituent les homonymes, pièges que multiplient la profusion des formes à l'époque. Tout glossairiste, malgré sa vigilance, peut se laisser abuser par des formes équivoques que tel recenseur débusquera d'un œil neuf. Ainsi:

acouter

enregistré dans le Glossaire du Cycle des mystères des premiers martyrs, avec l'acception «écouter», est en réalité le verbe acouter, «s'accouder», dans l'exemple suivant:

Or vous seez et acoutez Et oiez seu que veuil retraire. (Dans Le chevalier au lion, c'est dans cette position qu'une dame écoute la lecture d'un roman que lui fait sa fille:

Et por le romans escoter S'i estoit venue acoter Une dame (5361-5363))

L'erreur est heureusement rectifiée dans le *GloGlo*, le mot étant rangé sous le lemme *escoter*.

• afin

Il n'en va pas de même d'afin dans le glossaire du Lyon couronné, faux ami interprété comme l'adverbe « enfin » dans le glossaire, alors qu'il s'agit du substantif « compagnon, ami » dans :

Perseverance a Glorïeuse Fin La coronne qu'elle tenoit donna Tresreluysant de pierres et d'or fin, Dont le lÿon comme son bon affin En presence des dames coronna. (XV, 4)

Le mot devrait donc figurer dans le GloGlo sous l'entrée affin.

Le *GloGlo* lui-même, traitant un matériau considérable alimenté par tant de sources diverses, pouvait difficilement échapper à des télescopages de ce type dans l'affectation des items. Se relèvent ainsi quelques confusions de lemmatisation, presqu'inévitables.

Sous air, p. 10:

- aïr, issu de la Prison d'amour (texte 5) est à rattacher à aïr «fureur»:

Emprise fretelloit d'aïr De ce qu'on ne va envaïr Hasteement a sen agree. (vv. 2697-99)

— de même aÿr, issu de la Mutacion de Fortune (texte 8), au sens de « fureur » (vv. 8182, 18632), « impétuosité » (v. 16381), et des Poetical Works d'Alain Chartier (texte 31) au sens de « haine » (Q.D., v. 2943).

Sous aissel (« axe ») et aissel (« planche »), p. 10:

- essele, issu de la Vie de saint Eustache (texte 53), est à rattacher à l'étymon axilla « aisselle » (v. 619);
- de même les deux exemples issus de *Méliador*, aissielle et sa variante asselle (v. 5069 et vv. 5671, 8862), classés sous aissele.

Il faut donc une autre entrée aissele regroupant ces exemples.

Sous airier, p. 10:

arier, issu du Roman des deduis (texte 25), pour curer des autres manuscrits, n'a rien à voir avec airier au sens d'« aérer », dont il est considéré comme l'un des représentants; il a ici le sens de « s'installer » et nécessite une seconde entrée airier (cf. T.-L. I, 255, et FEW, 25, Compléments).

Sous cort, p. 71 sont rangés à la fois des héritiers de cohorte et de curtis: court voisine en effet, entre autres, avec basse court, dans l'expression tenir court empruntée aux Cent Nouvelles Nouvelles, au sens de «surveiller de près, étroitement», à laquelle il faudrait ajouter tenir court d'Erec en prose, faussement enregistré dans le glossaire de l'édition sous tenir a court, qui veut dire en l'occurrence «serrer de près, presser» dans un combat (Aprés se combati au seigneur, et tant le tint court qu'il le mena jusqu'a oultrance. 66, 448-450).

Sous crier, p. 75: crier, issu d'Erec (texte 59), serait à ranger sous l'entrée cler, dont il est une variante (L'en veoit leans moult crier quar deus cierges i ardoient (Var., 110)).

5. Enregistrement de leçons peu fiables?

Une dernière remarque concernera certaines leçons suspectes ou peu fiables retenues par des glossaires, qui sont passées dans le *GloGlo*. Le lexicographe doit-il les retenir?

Acin est ainsi enregistré sous aceint dans le GloGlo, p. 3, avec asseint. Or la leçon acin, tirée de la Passion Nostre Seigneur, est des plus suspectes, si l'on se reporte au passage de référence, où Dieu (= Notre Seigneur) demande à Malquin de l'eaue et un linseul:

De l'yaue et un bacin me donne, Et .i. linseul; fay ce pour moy Car je vueil sceindre autour de moy; Fay maintenant! Point n'y arreste! (vv. 930-933).

Et Malquin répond:

Sire, la chose est toute preste, Vecy l'acin et l'iaue clere. (vv. 934-935).

Une note souligne la fragilité de la leçon. Sans doute faudrait-il lire bacin, qui répondrait au v. 930: bacin et iaue clere. L'enregistrement sous asseint suppose qu'acin reprend sceindre! En tout cas, le mot n'a sans doute rien à voir avec asseint, au sens technique parfaitement clair par ailleurs dans Phebus, 35, 25.

CONCLUSION

L'essai de typologie des glossaires que j'ai esquissé, dégageant leurs principaux paramètres, peut constituer une grille de lecture utile pour leur analyse critique et leur intégration dans le *GloGlo*, et pour leur traitement lexicographique. Cette analyse débouche sur le repérage d'un certain nombre de points névralgiques qui n'est pas sans rappeler en partie la typologie des fautes élaborée par K. Baldinger, illustrée par l'examen critique des éditions de Rabelais: sans doute faudrait-il prêter à ces points une attention particulière dans le remaniement éventuel du *GloGlo* et son exploitation en vue du *DMF*.

Ces éléments de réflexion, certainement modestes, n'ont pu être élaborés que par un examen transversal et comparatif des glossaires: seul un tel examen, et non un examen des glossaires unité par unité, m'a conduit à esquisser une typologie et à faire apparaître des zones critiques. Elle ne pouvait donc être menée qu'à partir du recueil étendu que constitue le GloGlo: malgré les quelques imperfections relevées, il se présente déjà comme un instrument de travail non négligeable fonctionnant comme une base de données; il assure déjà les plus grands services, et il me faut ici rendre hommage à l'effort collectif de ceux qui y ont contribué et de ceux qui l'ont établi, même si son maniement exige une grande vigilance et une vérification minutieuse de ses sources.

J'ai simplement tenté de cerner ses conditions d'exploitation sans prétendre faire le censeur: pas plus qu'un autre, je ne m'estime à l'abri des erreurs et comme tout autre, je suis exposé aux feux d'une saine et stimulante critique.

Strasbourg.

Claude BURIDANT

LISTE DES ÉDITIONS CITÉES

L'Abuzé en court, éd. R. Dubuis, Genève, Droz, 1973, TLF, 199.

André de la Vigne, Le Mystère de saint Martin, éd. A. Duplat, Genève, Droz, 1979, TLF, 277.

Baude Henri, *Dictz moraux pour faire tapisserie*, éd. A. Scoumanne, Genève, Droz; Paris, Minard, 1959, TLF, 83.

Cent Nouvelles Nouvelles, éd. F.P. Sweetser, Genève, Droz, 1966, TLF, 127.

Charles d'Orléans, Le Lexique de Charles d'Orléans dans les Ballades, par D. Poirion, Droz, 1967, PRF, 91.

Chartier Alain, *Le Quadrilogue invectif*, éd. E. Droz, 2^e éd. revue, Paris, Champion, 1950, CFMA, 32.

- Chartier Alain, *The Poetical Works*, éd. J.C. Laidlaw, Cambridge, University Press, 1974.
- Christine de Pisan, Le Livre de la mutacion de Fortune, éd. S. Solente, Paris, Picard, 1959-1966, SATF.
- Le Romans de la Dame a la Lycorne et du biau chevalier au Lyon, éd. F. Gennrich, Dresden, 1908, Gesellschaft für romanische Literatur, 18.
- Erec, Roman arthurien en prose, éd. C.E. Pickford, Genève, Droz; Paris, Minard, 1959, 1968², TLF, 87.
- Froissart Jean, *Ballades et rondeaux*, éd. R.S. Baudouin, Genève, Droz, 1978, TLF, 252.
- Froissart Jean, Chroniques, Début du premier livre (ms. de Rome Reg. Lat. 869), éd. G.T. Diller, Genève, Droz, 1972, TLF, 194.
- Froissart Jean, Dits et Débats, éd. A. Fourrier, Genève, Droz, 1979, TLF, 274.
- Froissart Jean, Le joli Buisson de Jonece, éd. A. Fourrier, Genève, Droz, 1975, TLF, 222.
- Froissart Jean, Méliador, éd. A. Longnon, Paris, F. Didot, 1895-1899, SATF.
- Froissart Jean, La Prison amoureuse, éd. A. Fourrier, Paris, Klincksieck, 1974.
- Gace de la Buigne, *Le Roman des Deduis*, éd. A. Blomqvist, Karlshamm, Johansson; Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1951, Studia romanica holmiensia, 3.
- Gaston Phébus, *Livre de Chasse*, éd. G. Tilander, Karlshamm, Johanssons Bocktryckeri, 1971, Cynegetica, 18.
- Jean de Condé, La Messe des oiseaux et le Dit des Jacobins et des Fremeneurs, éd. J. Ribard, Genève, Droz, 1970, TLF, 170.
- Jean d'Outremeuse, Ly Myreur des histors: fragment du second livre, éd. A. Goose, Bruxelles, Palais des Académies, 1965, Collection des anciens auteurs belges, Nouvelle série, 6.
- Jean Le Fèvre, Le Respit de la mort, éd. G. Hasenohr-Esnos, Paris, A. Picard, 1969, SATF.
- Le Roman de Jehan de Paris, éd. E. Wickersheimer, Paris, Champion, 1923, SATF.
- Le Jeu de l'Etoile du ms. de Corrillon (Liège), éd. C. Thiry, Bruxelles, Palais des Académies, 1980.
- Le Lyon couronné (1467), éd. K. Urwinn, Genève, Droz; Paris, Minard, 1958, TLF, 81.
- Martial d'Auvergne, Les Matines de la Vierge, éd. Y. Le Hir, Genève, Droz, 1970, TLF, 195.
- Le Ménagier de Paris, éd. G.E. Brereton and J.M. Ferrier, Oxford, Clarendon Press, 1981.
- Meschinot J., Les Lunettes des Princes, éd. C. Martineau-Genieys, Genève, Droz, 1972, PRF, 121.

- Michault Taillevent: Michault Taillevent, un poète bourguignon du 15^e siècle, éd. et étude par R. Deschaux, Genève, Droz, 1975, PRF, 132.
- Les Miracles de sainte Geneviève, éd. C. Sennewaldt, Frankfurt am Main, M. Diesterweg, 1937, Frankfurter Quellen und Forschungen, 17.
- Molinet Jean, Les Faictz et Dictz, éd. N. Dupire, Paris, Picard, 1936-1939, SATF.
- Le Mystère de la Passion Nostre Seigneur du ms. 1131 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, éd. G. A. Runnalls, Genève, Droz; Paris, Minard, 1974, SATF, 206.
- La Pacience de Job, mystère anonyme du XV^e siècle, éd. A. Meiller, Paris, Klincksieck, 1971, BFR, série B, 11.
- Le Roman du comte d'Artois, éd. J.-C. Seigneuret, Genève, Droz, 1966, TLF, 124.
- Vie de saint Eustache: Deux versions de la vie de saint Eustache en vers français du Moyen Age, éd. H. Petersen, Helsingfors, Impr. de la Société de Littérature finnoise, 1925.

Annexe I

GLOSSAIRE DU RECUEIL DE FARCES FRANÇAISES INÉDITES DU XV° SIÈCLE

publiées par Gustave Cohen, Cambridge, Massachusetts, 1949 1. ANALYSE CRITIQUE

Disposition des articles, abréviations et signes utilisés

- Le premier mot est le lemme retenu. Mot placé avant]: celui que donne Cohen; après]: correction ou commentaire.
- ?: lemmatisation conjecturale.
- *?: lemmatisation impossible.
- Ø: entrée, et article à supprimer.
- L = Lecoy Félix, Compte rendu de l'ouvrage dans Romania, 71, 1950, pp. 513-530.
- D = Droz Eugénie, Compte rendu dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 11, 1949, pp. 296-303.
- H = Holmes Urban T. Jr., Compte rendu dans Speculum, 24, 1949, pp. 563-566.
- Lew = Lewicka Halina, «Notes sur quelques pièces du Recueil de farces inédites du XV^e siècle», *Romania*, 76, pp. 342-373.
- T = Tissier André, Recueil de farces (1350-1450), Droz, 1986-1989, Tomes I-V, TLF
- 1. Erreurs portant sur la forme des mots, entraînant à l'occasion des interprétations erronées:
 - mélecture de jambages n/u in/m
 - *gonfle: confle « enflé »] lire coufle [: escoufle] en LII, 552.
 - enfumer: enfuiné?] enfumé (L 526).

- mélecture u/v

desvestir: desuier « essuyer »] desvies, ind. pr. 2 de desvestir (L 523). desmes de desmetre? (suggestion de G. Roques).

- confusion s/f

forger: sourger?] fourger «forger» (L 527).

- erreurs d'accentuation

jalos: geleusé «jaloux?»] geleuse (L 527).

poree: porée « poireau »] porree.

recipé: *recipe* « recette »] *recipé* [: eschappay] « ordonnance médicale que doit prendre un malade » (FEW 10, 147b sous **recipere**).

- agglutination inadéquate

coup: acop « tout de suite »] a cop.

pomperie: apompelis?] a pompelie (L 527).

- divers, lecture erronée?

bouzon: bongons?] bouzon (H 563).

*cabuseur: cabeur «trompeur»] cabuseur (Lew 346). Cf. T V, XIX, 60, cabusion, «tromperie, mensonge». Mais le vers est trop long; peutêtre forme de gabeur?

*? oscaillet] escaillet (faute d'impression?).

2. Erreurs portant sur le sens: interprétation et traduction des mots erronées:

Ø: accipé « reçu »] Personnage de farce, nom du voleur.

*basir: basir « crouler »] « être épuisé, mourir » (L 523).

[bicestre]: bicestre « maison de fou »] « malheur » (L 527).

*brouer: brouer, «plonger dans l'eau»] à ranger sous brouer «s'enfuir»; ex. 2 de brouer «disputer» (brouer a l'esquart, XXII, 254) à ranger également sous cette entrée.

boule: boulle, tenir pied a boulle « mettre beaucoup d'assiduité »] « tenir ferme, ne pas reculer » (L 519, T V, XXVIII, 112n, avec renvoi à Gdf et Huguet: métaphore empruntée au jeu de boules).

boler: bouller «tromper»] «renverser, malmener» (L 519).

*brester: brester « se débattre »] « demander instamment » (L 530 qui renvoie à Pathelin).

*brouer/*gourd: brouer «disputer»] broué sur le gourt (L 519) «bien vêtu, bien paré».

bruir: brouy « empoisonné »] « brûler », binôme synonymique avec ardre.

[carreur]: carreur, métier «charroyeur»?] «ouvrier qui travaille dans une carrière», FEW 2, 1401b. Cf. Lew 365.

[conninet]: cuninet «connin, lapin»] «diminutif de con «sexe de la femme».

coquille: coquelles «coquilles, balivernes»] faire bruire les coquelles, sans doute sens érotique, FEW 2, 1002a; Est. 1549.

crenel: carneaux « cerneaux »] « créneaux ».

estrille: estrille «soulier»] «étrille, ici pour battre, malmener» (L 527). Mauvaise rectification du FEW 12, 85b sous strigilis et note 2 «cabaret où l'on paye trop cher».

fatrouiller: fatrouiller «baragouiner»] «ne rien faire ou dire à propos, dire des absurdités» (T V, XXVI, 205n).

fraser: frazée « débarrassée comme d'une enveloppe »] douteux selon L 522: doit signifier « net, élégant », Lew 362. Cf. pièce XXVI, 397 « lisse, poli » et T II, XI, 1 (« s'applique particulièrement aux seins d'une femme »); cf. Huguet, 4, 199 sous frasé 1.

grocier: grosser « se moquer »] plutôt « grogner » (Lew 76, 352).

haro: haroy, harnoy « cris, dispute »] supprimer harnoi, entrée précédente, avec lequel le mot n'a rien à voir.

[hourdeur]: houdeurs «ceux qui attachent, soudent»] «ouvrier qui emploie les hourdis», FEW 16, 270a.

hoser, housser: houser, housser « garnir », housser les cheminées « expression érotique »] il faut distinguer houser, forme de hoser dans soi houser « mettre des bottes », sens figuré, et housser XXX, 24, 155 « balayer, ramoner avec un houssoir » (L 524 et T IV, XXI, 163n et glossaire). D'où le suivant:

*housseur: housseurs «ceux qui garnissent», expression érotique] «ramoneurs», avec équivoque érotique.

*huet: huet « cocu »] « sot, niais » (L 526).

huette « fém. de cocu »] « sotte ».

[interrestre]: interestre, latinisme?] «surnaturel» (D 301).

juene: genne « sorcière »] « forme de jeune, jenne » (L 527).

Ø: latin, formules d'exorcisme] ensemble des formules en latin.

*loquebault: loquebault «serrure»] «homme qui fait l'important, beau phraseur», sur la base loqu-«parler» (L 522 et T II, X, 6n). Sans doute le contresens le plus «magistral» de ce glossaire, par confusion de loquebaut 1 «serrure» et loquebaut 2 de Gdf, ce qui entraîne évidemment un non-sens dans le texte.

massif: massis « massif »] « gros, gras », T IV, Glossaire.

*obice: obice « obstacle »] adj. « opposé » (D 300).

orbe: *orbes* «coup»] le glossaire enregistre le nom pour son qualificatif «aveugles, i.e. donnés à l'aveuglette (coups)».

*passavant: passe-avant « sorte de jeu, monnaie, machine de guerre »] « coup », cf. FEW 7, 722a et note 45.

*peluc: pluc «butin»] «argent» (L 530).

[pissote]: pissote (à la) «comme l'eau qui sort de la canule du cuvier, à jet continu»] «interprétation de haute fantaisie» (L 250): «action de pisser». Cf. FEW 8, 588a.

radelet: redelet « généreux »] « vigoureux, avec une nuance gaillarde » (T IV, 142n).

**roder: raulder « marauder »] n'est-ce pas plutôt « parcourir en tous sens »?

si: si (un-) « un point »] « réserve à faire, défaut » (L 526).

3. Insuffisance d'information dans le commentaire de l'acception :

bont: cf. *bailler le bont* «abandonner»] compléter: locution empruntée au jeu de paume: «chasser la balle», et au figuré «abandonner quelqu'un». Cf. Villon, *Test*, 617. Gdf 1, 684a (L 524 et T V, XXI, 101n).

cote/prendre: cotte verte (prendre la) «s'asseoir sur l'herbe»] euphémisme, sens grivois (L 528).

dame: dosne « dame »] « femme, épouse » (Lew 373).

**diachylon ou dyachylum: diaculun «terme érotique»] «sorte d'emplâtre, mot à double sens, avec plaisanterie grivoise» (Lew 365).

**fornicalement: fornicalement terme juridique forgé comiquement] terme juridique forgé par l'auteur et qui signifie « pour ce qui est de l'acte charnel » (T V, XXVI, 185n).

[guerpelé]: garpelée «injure adressée à une vieille femme». Cf. FEW 17, 565b, s.v. *werpjan, mf. guerpelé «gâté».

mince [caire]: mince de quaire « pauvre d'argent »] titre de farce: aventurier sans argent en quête de bonne fortune (Lew 366, note a). Pour caire, cf. FEW 2, 1395a sous quadrare.

*trout/avant: trut avant «en avant, passons outre»] exclamation (L 528).

4. Hypothèses ou interprétations hypothétiques résolues

[aester]: aestes, latinisme?] [aester] «être présent» (FEW 12, 241b; enregistré par Huguet dans une Sottie d'André de la Vigne).

antecrist: entecrite?] « antéchrist ».

[bot]: bos « coups de bâton »?] sens certain, Lew 365.

bille: sur pied sur bille?] H 565 «'come what may': whether one stands or is propped on a stick». Cf. G. Roques, CR de Tissier, Farces, V, dans RLiR 52, 555: «Sur pied 'tout de suite' usuel depuis Guillaume de Machaut et particulièrement dans Greban. Incontinent sur pied sur bille déjà attesté dans Martial d'Auvergne (cf. Gdf s.v. pied 6, 149a); sur pied sur bille dans un ajout (début 16e siècle) à la Passion de Jean Michel, dans les variantes des Matines de la Vierge de Martial d'Auvergne, éd. Le Hir, 4492.»

[cauchieur: cauchierres, chaucieors? « paveurs »? point d'interrogation à supprimer.

[cocüel]: cucuel «cocu»?] «petit du coucou, i.e. enfant adultérin» (L 526), mais H 565 le traduit par «amant».

[cohuel: cohuel?] diminutif de cohue «tribunal» (Lew 365).

[cretir: cretir?] «frissonner» (Lew 365). Cf. FEW 16, 315a kerte.

festu, vin/festu: festu (vin de)?] pourrait être la bière (L 530).

foi: fique?] enregistrer sur ma fique, fique «foi»: sur ma - «sur ma foi». Cf. H 565, qui renvoie à Cotgrave; L 526 renvoie à Huguet. FEW 3, 504a, sous fides.

forcele: forcelle?] distingué, erronément, de **fourcelle** « poitrine » (cf. T V, XXX, 36); ce sont deux formes de **forcele**, en ce sens.

forger: sourger?] Cf. supra, mauvaise lecture pour fourger.

game/limer: game, gamais?] à distinguer game XVIII, 13/gamais XVIII, 14.

grenier: garnier?] « grenier ».

grif: gris (son)?] « ongle, griffe » en XLVIII, 112 (L 529).

grocier: groncer?] « murmurer, marmonner ».

grüel: gruel?] « gruau ».

[kartaune]: carthault?] « pièce de gros calibre des mercenaires suisses »? de quartana (D 300).

mausain: mausaingne «injure»?] «mausaine, malsaine» (L 527).

[orelien]: orelien?] « orléanais, et portant des oreilles de veau » (Lew 343).

[orgemuse]: orgemuse?] « coup sur le museau », FEW 6, 2, 275a.

[outrir]: outry?] p. pa. de outrer, conjugaison en -i (Lew 351).

[pincel]: panceaulx?] «pinces pour remuer la cendre»? Cf. FEW 8, 544b.

[plateur]: plateur « métier »?] à rattacher à platir, i.e. plattus « planche » (FEW 5, 48b). (Lew 365).

prune: prune?] «bon morceau, aubaine» (L 520).

*rafleux: refleuse «injure»?] «rogneux, galeux» (L 527).

[ratisserie]: ratisserie?] «racaille» < «objets qu'on réunit en raclant», FEW 10, 91b rasitoria.

recipé: recipe, «recette»?] recipé [: eschappay] «ordonnance médicale que doit prendre un malade». FEW 10, 147b sous recipere.

[rouardure]: rouardure?] «spectacle» (L 530 «sans doute pour regardure». Cf. FEW 17, 511b, *wardon).

*saupiquet: sopicquet?] « sorte de sauce » (L 527).

tac: mautac, «maladie»?] à rattacher à tac (TL 10, 23; Cdf C, 737c-738b, masculin cependant).

[verdin]: verdin?] «sot» (L 530, qui renvoie à E. Picot, Sotties, index).

- 5. Mots de lemmatisation conjecturale
- ? avenant: duenant?] avenant?
- ? bouzon: bongons?] bougons (H 564).
- ? [bracart]: bracart?] «brute, fou»?; se rattache à braque? Lew 371. Cf. FEW 15, 1, 236b, brakko «braque», mais ne relève pas bracart.
- ? macé: macé?] exclamation servant à renforcer une affirmation (L 529), mais D 300 y voit un nom propre en renvoyant à Coquillart, Droits nouveaux, I, 192.
 - ? mille: mille du quoys?] mille « prostituée »?
- ? [rebecas]: rebecas (sans) de rebechier? «réprimander»] on s'interroge: «sans lésiner, sans réplique»? se rattacherait plutôt à rebequer, Gdf 10, 493c et FEW 1, 308a, beccus.
- ? [recalfeter]: racaille fatré?] « caractérise une robe montante » (L 522). A rattacher à calfeutrer, recalfeter, FEW 19, 81a.
- 6. Mots de lemmatisation impossible par ignorance de leur sens, malgré le contexte, ou par l'impossibilité d'identifier leur base de rattachement dans l'état actuel de nos connaissances
 - *? arcenicles?] rien à voir avec arsenic (Lew 366).

- *? aroussy?]
- *? bacquet?]
- *? barday « armé »]?
- *? bignon?] H 565 y voit un dérivé de bigne et renvoie à Villon, Test 1256 « empoté, lourdaud », mais rapport avec bigne?
 - *? cariée?]
 - *? collade?]
 - *? coquoys (en)?] a coppois? (Lew 373).
- *? dadez?] «chichis, histoires» (Lew 368); H le rattache à dadee «enfantillage». Cf. FEW 3, 3b Dad.
 - *? debies?]
 - *? despars, estre en?]
 - *? destriaux?]
 - *? entretant (mon)?]
 - *? oscaillet?] R escaillet.
- *? espercer = esparser «éparpiller»?] plutôt à rattacher à percier/espercier?
- *? extringuer?] T V, XXVIII, 301n: «Mot inconnu des lexicographes. J'hésite à corriger par extriqué, 'mesuré, démêlé' ».
- *? friquenoques?] «fariboles»? A rattacher à frequenelle? Cf. Gdf 4, 180c: Normandie «idées de plaisir, de débauche», et Huguet 4, 215c.
 - *? galandinois « galants » ?]
 - *? gauldin = gaudin? « des bois »]?
 - *? gorte « gouffre » ?]
 - *? gruner?]
- *? hauvoy «avec»] hauvoy «avec» u impossible (L 520). Cf. havoy = havre?
 - *? hoye?]
- *? jogue?] H le rattache au latin jocas et lui donne le sens de «humorous vein».
 - *? may «bonheur, cadeau»] R ne faut-il pas lire amy?
- *? merotyer?] H 565 y voit une faute d'imprimeur pour meritoires, ce qui n'a pas grand sens.
 - *? passe-mariotes « vêtement » ?]
 - *? payayes?] de paiier?
 - *? paulart?] «hypocrite»? Cf. FEW 8, 56a Paulus.

- *? penal « où l'on porte peine »] n'est pas un adjectif dans le texte; copié sans discernement de Gdf 6, 74c.
- *? pourginée = progène? «progéniture»] explication fantaisiste (L 523); déformation populaire de mot savant (Lew 366). Est-ce progeniee, FEW 9, 435a?
 - *? ragassotir?
 - *? recluche?
 - *? roupie (logé à la)?
 - *? saison (je)?
- *? saulx (estre en ses)?] faulx? correction proposée par H 565 qui mentionne maintenir en ses faulx « to challenge a law code ».
 - *? toye?
 - *? treppié?] à rattacher à tropel?

2. RÉCAPITULATION DE LA LEMMATISATION							
Lemmatisation établie	Lemmatisation sans problème		Nombre de mots	Pourcentage			
			326	≈ 71 %			
	Lemmatisation par rectification	Erreurs portant sur la forme des mots	12	≈ 2,7 %			
		Erreurs portant sur le sens: interprétation et traduction	35	7,6 %			
		Insuffisance d'informations	8	1,7 %			
		Items d'interprétation hypothétique	32	7 %			
Lemmatisation non établie		Lemmatisation conjecturale	7	2 %			
		Lemmatisation impossible	39	8,5 %			

Annexe II

Bilan de la révision du glossaire d'*Erec* en prose (édition Cedric E. Pickford, Droz-Minard, 1968², TLF 87)^(*)

Total des entrées du glossaire de l'édition

2					
 à l'exclusion des formes grammaticales à variation de marques: 	763				
 avec réduction des 42 items non lemmatisés, représentant 93 entrées: 	666				
(exemple: <i>aler</i> , dispersé dans l'édition sous 5 formes conjuguées différentes)					
Total des articles révisés:	200 (33%)				
Total des articles ajoutés:	110 (16,5%)				

^(*) Glossaire révisé complet à paraître dans la Revue de Linguistique Romane.

Annexe III - ESSAI DE TYPOLOGIE DES GLOSSAIRES

■ TYPES DE TEXTES ÉDITÉS					
	Textes littéraires généraux de genres divers exemple: <i>Erec</i> en prose	← →	Textes techniques, ouvrages techniques spécifiques (médecine, chasse, droit) exemple: <i>Phébus</i>		
■ CARACTÉRISTIQUES DES GLOSSAIRES					
1. Aspect quantitatif					
Nombre des items	 1.1. Limites lexical/grammatical Glossaires enregistrant les mots grammaticaux (en dehors des variations de marques) 1.2. Glossaires étoffés offrant une sélection large 	← →	Glossaires n'enregistrant pas les mots grammaticaux		
	1.2. Glossaires étoffés offrant une sélection large	← →	Glossaires réduits ou élémentaires offrant une sélection étroite		
			mots rares et difficiles « minimum vital »		
Nombre des exemples	{ 1.3. Glossaires enregistrant toutes les occurrences des mots retenus	← →	Glossaires enregistrant une sélection d'occurrences, parfois réduite à l'unité		
2. Aspect qualitatif ou formel					
_	2.1. Glossaires enregistrant les formes particulières des mots (morphologie et/ou dialectalismes particuliers	← →)	Glossaires n'enregistrant pas les formes particulières des mots		
Formes	2.2. Glossaires enregistrant les variantes graphiques des mots	← →	Glossaires n'enregistrant pas les variantes des mots		
Lemmatisation	{ 2.3. Glossaires regroupant les mots sous une entrée lemmatisée	← →	Glossaires ne lemmatisant pas et présentant analytiquement des formes dispersées		
3. Aspect sémantique					
Acceptions	 3.1. Glossaires donnant des interpretamenta précis 3.2. Glossaires donnant une acception unique 	← → ← →	Glossaires donnant des interpretamenta larges Glossaires donnant une profusion d'acceptions		
Entourage contextuel et syntagmatique	3.3. Glossaires enregistrant 3.3.1. collocations et contextes 3.3.2. constructions	← →	Glossaires n'enregistrant pas — collocations et contextes — constructions		